

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 179

MONTREAL, LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 AOÛT 1997

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

LE MONDE

Le sprint des cent premiers jours de Tony Blair, page A 6



LES ARTS

La «peinture-peinture» de Baie-Saint-Paul, page B 1



ÉCONOMIE

Un dossier sur les «malheurs» de Montréal, page C 1



LIVRES

Roger Grenier, le romancier de la nostalgie, page D 1

PERSPECTIVES

La liberté selon Howard Stern

L'américanisation des ondes franchira un pas de plus en septembre lorsque la station de radio montréalaise CHOM-FM se branchera sur le *morning man* Howard Stern, en direct de New York, chaque matin pendant quatre heures. La grande porte pour le champion de la vulgarité et de la pornographie de bas étage!

La télé fait déjà une bonne place aux séries américaines, voilà que la radio montréalaise devient une des premières au Canada à accueillir un *talk-show* américain. Plusieurs radios canadiennes achètent des émissions américaines de musique mais très peu font appel à des animateurs américains pour les débats.

Pour CHOM-FM, il s'agit de stopper la chute de l'écoute. Avec un maigre 7,8 % de part de marché, la station n'a plus rien à perdre. Elle tente de survivre en s'appuyant sur un homme qui, à 43 ans, est une machine à imprimer de l'argent. L'autobiographie d'Howard Stern, *Private Parts*, s'est vendue à deux millions d'exemplaires, et a été adaptée à l'écran.

Pour justifier son incursion dans le pornographique de bas étage, CHOM-FM brandit bien haut la réputation d'ouverture et de tolérance des Montréalais. La station CHOM-FM invoque le caractère démocratique des Montréalais, ainsi que leur tradition radiophonique privilégiant la controverse, avec, notamment Gilles Proulx et André Arthur.

Il n'est pas certain que ces deux grandes gueules soient des exemples de saine provocation. Il est encore moins certain que les auditeurs montréalais de CHOM-FM (65 % de francophones) aient besoin de ce réveil brutal, dès six heures le matin, grâce au satellite.

Le «roi des médias» a commencé à sévir dans les années 80, à New York puis dans un nombre croissant de villes. Il est aujourd'hui entendu dans 40 localités américaines. Manifestement intelligent, il joue son personnage à fond, en misant sur le ras-le-bol de la rectitude politique. Ses fans sont surtout des adolescents et de jeunes adultes épatés par le sans-gêne du *morningman*. Ce dernier ne recule devant aucune vulgarité. Imaginez le pire.

Jean Du Berger, qui a publié un excellent ouvrage sur l'histoire de la radio à Québec, le voit comme le bouffon qui apparaît sporadiquement à travers l'histoire de l'Amérique du Nord, le «trickster». Peu importe que les propos de M. Stern soit racistes ou sexistes, ses piroquettes ont toujours raison, au nom de la liberté de parole, des protestations et accusations, même si, pour M. Du Berger, «le problème d'éthique est réel». La pédophilie, en images et en mots, est la seule zone de censure acceptée présentement, note-t-il.

Personne ne veut jouer le vilain rôle de censeur. Surtout pas le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui, dans le cas de M. Stern, fera comme il a toujours fait, en examinant les plaintes qui lui seraient fournies à la suite de propos jugés abusifs.

Aux États-Unis, l'organisme qui traite ce genre de plaintes, la Federal Communications Commission, a reçu des centaines de plaintes sur Stern au cours des 10 dernières années. La tempête s'est miraculeusement calmée lorsque le producteur de Stern, Infinity Broadcasting, a fait parvenir un don de 1,6 millions au Trésor américain...

Il y a cependant un autre volet du cas Stern que le CRTC ne pourra esquiver: son origine américaine. Il en sera question très rapidement cet automne, puisque l'organisme vient de lancer un processus d'examen de «toutes les politiques et règlements relatifs à la radio». Une audience publique se tiendra à compter du premier décembre et la question du contenu canadien y sera à l'ordre du jour.

La loi du CRTC prévoit qu'une radio FM commerciale comme CHOM-FM doit produire un tiers de ses émissions localement. De plus, son contenu musical doit être canadien à 30 %.

Les règlements sont plus flous en ce qui touche les émissions non musicales. Mais le CRTC prévoit tout de même que les entreprises doivent utiliser le plus possible les ressources canadiennes...

La radio québécoise et canadienne, à ses débuts, a apporté une voix différente à une société dont l'autorité émanait soit du père, soit du curé. Pour la première fois, les femmes entendaient les chanteuses françaises parler de leur légionnaire, de leur homme «qu'elles avaient dans la peau». Plusieurs d'entre elles ne s'étaient pas permises de penser à leur mari ou leur amant en ces termes.

La radio d'ici a aussi contribué, à ses débuts, à donner à la société québécoise une vision nouvelle d'elle-même. Aujourd'hui, en important ici Howard Stern, CHOM-FM renfloue sans doute son compte en banque mais n'enrichit pas nécessairement la société québécoise.

Le chômage à son plus bas niveau depuis 1990

Le marché de l'emploi marque une pause

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le marché du travail au Canada a marqué une pause au cours du mois de juillet dernier, alors que le taux de chômage reculait de 0,1 % seulement, pour s'établir ainsi à 9 % contre 9,1 % au mois de juin. Au Québec, la marche de l'emploi a été inverse: le taux a progressé de 0,1 % pour se fixer à 11,3 %.

En données absolues, Statistique Canada a calculé que 15 000 emplois avaient été créés au cours de la période observée. Cette hausse du stock d'emplois disponibles fait suite à la progression marquée qui a distingué les quatre mois antérieurs à juillet. Au cours des quatre mois en question, on se souviendra que 222 000 postes avaient été créés.

Tous ces chiffres combinés ont donc ramené le taux de chômage au Canada à 9 %, soit le niveau le plus bas depuis octobre 1990. Le taux enregistré en juin dernier, soit 9,1 %, constituait le niveau le plus bas depuis octobre 1995.

Cela étant, l'évolution du marché du travail en juillet s'est singularisée, ainsi que l'a souligné Hélène Bégin, économiste au sein du Mouvement Desjardins, comme suit: l'addition des 15 000 emplois découle des gains importants sur le front des postes à temps partiel (+ 93 900), «alors que les emplois à temps plein ont fortement reculé (- 78 600)».

De fait, le nombre d'emplois à temps plein depuis février dernier a été de 157 000. Pour sa part, le fort déclin de l'emploi à temps partiel constaté au cours du mois de juin, soit

VOIR PAGE A 10: CHÔMAGE



Prise de bec courtoise — à saveur constitutionnelle — hier après-midi entre les premiers ministres Lucien Bouchard et Brian Tobin, au moment où prenait fin la conférence de St. Andrews.

Les premiers ministres hors Québec se rencontreront à l'automne

Le tabou de l'unité nationale fera l'objet d'une «réunion informelle»

«Il est préférable que je n'y sois pas», dit Bouchard

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

St. Andrews — Les premiers ministres hors Québec se réuniront de façon informelle d'ici quelques semaines afin de faire le point sur l'unité nationale, en tenant compte de l'opinion de Canadiens préalablement consultés. Le premier ministre du Québec ne sera pas présent à cette rencontre, pas plus que le chef de l'opposition officielle, le gouvernement fédéral ou des représentants des premières nations.

«Ce n'est pas une conférence constitutionnelle complète, ni le début d'une industrie constitutionnelle, a expliqué l'hôte

VOIR PAGE A 10: TABOU

■ Lire aussi l'éditorial de Lise Bissonnette: Un acte manqué, page A 8
■ Les gros mots au répertoire de la presse du Roc, page A 4

L'argent pour Petitclerc



GARY HERSHORN REUTERS

CHANTAL PETITCLERC est arrivée deuxième hier à la course du 800 mètres en fauteuil roulant disputé à Athènes aux championnats mondiaux d'athlétisme. L'or est allé à l'Australienne Louise Savage. Lire nos informations, page C 10.

La chanson qui le déprime à coup sûr? Avec le temps

Pour clôturer les FrancoFolies, un show célébrant les vingt ans de carrière et les «gros mots» de Paul Piché

Il y a neuf jours, les FrancoFolies avaient eu la malheureuse idée de laisser Jean Lapointe s'organiser lui-même un party de famille à la salle Wilfrid-Pelletier, avec le fiston, la fille et le frerot légiste en vedette à ses côtés. Pour clore le festival sur un tout autre ton, Paul Piché s'est assuré que les copains seraient ce soir dans la salle et non sur scène avec lui pour célébrer ses vingt ans de carrière.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

«Nous sommes là à implorer les Irlandais, les Palestiniens et les Israéliens, les Serbes et les Croates de se réconcilier. Ils ont pourtant à pardonner au clan adverse la mort d'un frère, d'une mère, d'un ami. Chez nous, tout ce qui est arrivé, ce sont de gros mots. Et nous ne devrions pas nous serrer la main?»

Alors que Falardeau remonte à 1760 pour expliquer nos stigmates existentiels, Paul Piché résum

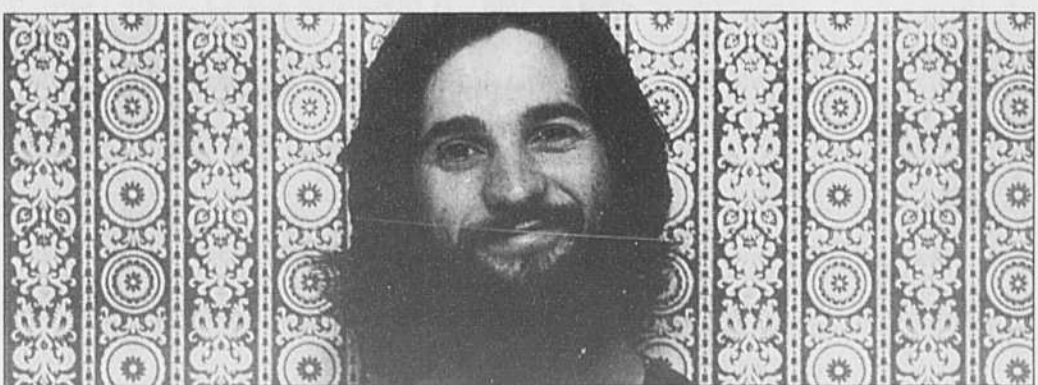
me banalement la situation: de simples gros mots! Cette analyse constitutionnelle en vaut bien d'autres et a surtout le mérite de la simplicité!

C'était à la question: avez-vous déjà payé cher vos prises de position politiques ou sociales? La poignée de main à Jean-Louis Roux, pour un clin d'œil mémorable de fin de Bye Bye, lui valut, se souvient-il, la hargne de plusieurs souverainistes.

Dans son franc-parler caractéristique, Paul Piché nous soumet son échelle de rentabilité des différentes causes qu'il a défen-

VOIR PAGE A 10: PICHÉ

■ Lire autres reportages sur les FrancoFolies, page A 5



ARCHIVES LE DEVOIR

Le Paul Piché d'un autre temps: «J'avais à la base cette volonté de changer le monde.»

Si jeune et si vieux...

Philippe A. Poloni est avant tout un artiste visuel, et cette passion pour l'art transpirait d'un bout à l'autre de son premier roman. Dans *Olivo Oliva* se côtoyaient harmonieusement les olives, l'histoire de la Sicile et celle d'un orphelin envoyé en Amérique, devenu tueur à gages et peintre à ses heures, qui part à la recherche de ses origines. Après ce premier succès, avant son prochain roman et entre deux installations, il a pris le temps de concocter cette nouvelle.

PHILIPPE A. POLONI

«Tu sais que l'on peut tuer un arbre en lui injectant dans le tronc de l'eau bouillante? — Pas possible! fit Toni. — Je te le dis. Et tu sais quoi? — Quoi?

— Écoute bien ça... À Rome, des pins parasols vieux de 1000 ans...

— Mais comment sait-on qu'ils sont aussi vieux?

— Parce qu'on a retrouvé ces mêmes arbres dans des tableaux, des fresques et des gravures représentant des paysages à différentes époques de l'histoire de Rome. Et certaines de ces œuvres datent d'aussi loin que le X^e siècle.

— Hein! Tu veux dire que les pins parasols qui décorent les collines de Rome, décorent aussi de magnifiques peintures et gravures!

— C'est cela même!

— Alors ces arbres font partie de l'histoire universelle de l'art!

— Pas vraiment puisqu'ils sont morts... Et tout récemment!

— Comment morts?

— On les a tués.

— Qui?

VOIR PAGE A 10: VIEUX

MÉTÉO

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Montréal | Québec |
| Ensoleillé et chaud. | Ensoleillé et chaud. |
| Dimanche: passages nuageux | Max: 28 Min: 15 |
| Max: 30 Min: 18 | Détails, page C 8 |

INDEX

| | |
|---------------------|---------------------|
| Agenda..... B 7 | Éditorial..... A 8 |
| Annonces..... C 7 | Livres..... D 1 |
| Les Arts..... B 1 | Le monde..... A 6 |
| Avis publics... C 9 | Les sports... C 10 |
| La Bourse..... C 6 | Montréal..... A 3 |
| Économie..... C 1 | Mots croisés... C 8 |

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Étude du Bureau de la statistique du Québec

Des chiffres inquiétants sur les effets du vieillissement de la population

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Une nouvelle étude du Bureau de la statistique du Québec (BSQ) présente des chiffres inquiétants sur les effets du vieillissement démographique. Ainsi, si les caractéristiques des programmes de sécurité sociale, d'éducation et de santé existant en 1991 étaient maintenues telles quelles, le BSQ estime que pour une personne qui sera sur le marché du travail entre 1991 et 2041, la hausse de la charge sociale découlant du vieillissement démographique atteindrait 72 %.

Le BSQ a voulu établir des projections à long terme à partir des tendances actuelles. Ainsi, entre 1991 et 2041 le nombre de « dépendants démographiques », c'est-à-dire les 0-14 ans et les 65 ans et plus, s'accroîtra de 58 %. Pendant la même période, si on se fie aux actuels taux d'activité, le nombre d'inactifs de tous âges augmentera de 45 %.

Autrement dit, ceux qui travaillent devront payer beaucoup plus cher pour l'ensemble des programmes sociaux de toute la population.

Autre donnée: le BSQ a développé un nouvel indicateur, le Bilan social des générations, qui représente la différence entre ce que recevra une génération au cours de sa vie et sa contribution au système social.

Selon cet indicateur, les générations de 1966-1971 profiteraient d'un surplus important, c'est-à-dire qu'elles recevraient 39 % de plus de bénéfices que de contributions, alors que les générations nées après 2001 connaîtraient un déficit.

Ces données sont contenues dans une étude du BSQ intitulée « D'une génération à l'autre: Evolution des conditions de vie », dont les points saillants étaient curieusement diffusés hier en fin d'après-midi alors qu'on ne pouvait plus rejoindre les responsables de l'étude.

L'étude démontre également que le revenu des unités familiales s'améliore

d'une génération à l'autre, sauf chez les jeunes.

Les données du BSQ rendent également compte de façon saisissante de nouvelles tendances démographiques.

Ainsi, en 2041, presque la moitié de la population du Québec serait quinquagénaire, selon les projections démographiques actuelles. L'âge médian de la population est passé de 21 ans en 1901 à 26 ans en 1971, puis à 36 ans en 1996. L'âge médian serait de 47 ans en 2041, et dans quelques dizaines d'années les septuagénaires seront plus nombreux que les jeunes bébés.

Par ailleurs, l'étude démontre aussi que depuis des décennies le Québec a connu une forte mobilité sociale ascendante, conséquence entre autres de l'amélioration de l'éducation.

Ainsi, 48,5 % des hommes ont maintenant un statut professionnel supérieur à celui occupé par leur père, mais cette mobilité est encore plus forte chez les femmes, alors que 58,8 % d'entre elles présentent une mobilité ascendante par rapport à leur père.

Cette mobilité demeure toutefois de faible portée: le BSQ mesure la mobilité selon une échelle comportant six échelons, et dans la moitié des cas d'ascension on ne dépasse pas un ou deux échelons.

Autre donnée intéressante, qui confirme cette fois-ci la chute du mariage et la popularité des unions de fait: la moitié des enfants qui viennent au monde ont maintenant une mère qui n'est pas mariée légalement, alors que cette proportion n'était que de 3 % dans les années 50 %.

Par contre, la proportion de naissances de père inconnu ou non déclaré se maintient de façon stable autour de 4 ou 5 % depuis une vingtaine d'années.

Evidemment la taille des familles a considérablement diminué, puisque près de 40 % des bébés avaient au moins trois frères ou sœurs au début des années 60, une proportion qui n'est que de 4 ou 5 % depuis la fin des années 70.

Non au transfert de 500 millions

Un consensus des maires reste possible, croit l'UMQ

Un comité de négociation a été mis sur pied hier

Les municipalités se mobilisent pour répondre à la facture de 500 millions que leur transfère Québec. Hier matin, convoqués par le président de l'Union des municipalités du Québec, Mario Laframboise, sept maires se réunissaient pour élaborer une stratégie commune en vue d'une rencontre avec le premier ministre Lucien Bouchard. Une action concertée, conclue sous la forme d'un comité de négociation formé dans l'esprit de la dernière assemblée spéciale de l'UMQ, tenue il y a une semaine.

MARC CASSIVI
LE DEVOIR

Les membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sont confiants d'en venir à un consensus dans leurs efforts visant une entente avec le gouvernement dans le dossier de la réforme Trudel. « Les discussions d'aujourd'hui ont permis de dégager une orientation constructive qui permettra à l'UMQ de représenter le citoyen auprès du gouvernement », déclarait hier le président de l'UMQ, Mario Laframboise, à l'issue de la première réunion de travail du nouveau comité de négociation de l'Union.

La réunion a en outre permis au comité de négociation, qui sera bientôt élargi, d'évaluer la perception de chacun de ses membres, de déterminer ses objectifs et d'élaborer un plan d'action afin d'en venir à une stratégie commune dans la perspective d'une rencontre probable, d'ici la fin du mois, avec le premier ministre Bouchard.

« Nous ne sommes pas loin d'un consensus, j'ai confiance que nous allons réussir à nous entendre, confiait hier Yvan Deschênes, maire de Rosemère, préfet de la MRC Thérèse-De

Blainville et porte-parole de la Table des préfets et maires des couronnes nord et sud de Montréal. Nous arrivons à un point tournant. Québec misait sur une division du monde municipal. Il devra plutôt constater que le message véhiculé est différent, et que les citoyens n'accepteront pas de faire les frais de ce transfert, qui se traduit inévitablement par des hausses de taxes. »

Le comité de négociation, qui se veut une instance représentant les principaux groupes de l'UMQ, comprend, outre M. Laframboise et M. Deschênes, les maires Gilles Vaillancourt (Laval), Andrée Boucher (Sainte-Foy), Roger Carrette (Saint-Georges), Jacques Brisebois (Mont-Laurier) et Peter Trent (Westmount). M. Trent, qui est également le président de la Conférence des maires de banlieue de l'île de Montréal, a quant à lui préféré assister à cette première réunion de travail du comité de négociation, malgré le souhait de son regroupement, exprimé cette semaine, de ne plus voir l'UMQ le représenter dans le dossier. Également convoqués, les maires Jean-Paul L'Allier (Québec, une des six villes-centres) et Georges Bossé (Verdun) ont préféré décliner l'invitation.

La facture de 500 millions transmise en juin dernier par Québec aux municipalités a provoqué ces dernières semaines un mécontentement général qui s'est traduit par différentes actions, pour la plupart individuelles, des divers groupes municipaux auprès du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel. En assemblée spéciale, la semaine dernière, l'UMQ a cependant souhaité que les prochaines négociations avec Québec aient lieu en présence du premier ministre Bouchard.

« Nous croyons tous fermement que le palier municipal est, présentement, le seul qui tente de défendre le citoyen contre une hausse de taxes et nous entendons maintenir ce rôle jusqu'à ce que nous ayons eu gain de cause au bénéfice du contribuable », affirme M. Laframboise. M. Deschênes estime par ailleurs que les efforts du nouveau comité de négociation devraient « ébranler Québec dans sa stratégie ».

Le monde municipal est en état d'alerte depuis que le ministre Trudel a annoncé, fin juin, cet important transfert de responsabilités prévu pour le 1^{er} septembre. La possibilité d'un délai, évoquée récemment par le ministre, n'a cependant pas refroidi les ardeurs des stratèges des différents groupes municipaux, unis dans leur frustration si ce n'est jusqu'à maintenant dans leurs efforts, et convaincus de l'iniquité de la proposition de Québec.

Le premier ministre Lucien Bouchard, qui a interrompu ses vacances pour participer à la Conférence annuelle des premiers ministres, au Nouveau-Brunswick, devrait vraisemblablement être en mesure de

rencontrer le comité spécial de l'UMQ dès le 20 août. Cette rencontre, que l'UMQ souhaite fortement, n'a cependant pas encore été confirmée. Le président de l'UMQ compte rencontrer le ministre Trudel, qui l'a convié à une réunion préparatoire, dès qu'un entretien avec le premier ministre sera confirmé. Cette réunion préparatoire pourrait avoir lieu mercredi. Le comité de négociation a par ailleurs évoqué hier l'établissement, dès la prochaine réunion de son conseil d'administration, d'un nouveau mode de fonctionnement de l'UMQ, fondé sur la représentation de caucuses des différents regroupements municipaux.

« Notre refus de la proposition initiale de Québec est total et catégorique », a précisé hier M. Deschênes. La Table des préfets et maires des couronnes nord et sud de Montréal, que représente le maire de Rosemère, est également membre de l'UMRCQ.

Les municipalités des couronnes nord et sud de Montréal sont parmi les plus touchées par la réforme Trudel et estiment qu'elle n'aurait d'autre choix que de solliciter la contribution financière de leurs citoyens, par des hausses de taxes, si la proposition du ministre demeure inchangée. Le conseil d'administration de l'UMRCQ, qui reproche notamment à Québec d'induire la population en erreur en soutenant que ce transfert de 500 millions n'entraînera pas de hausse de taxes, se réunira par ailleurs jeudi prochain. « Le même message devrait être lancé. Ce que nous demandons est un retour à la case départ », explique M. Deschênes.

EN BREF

Le petit-fils de Malcolm X sera interné

Yonkers, État de New York (AP) — Le petit-fils du leader noir américain Malcolm X, 12 ans, a été condamné vendredi par un juge pour enfants de l'État de New-York à un minimum de 18 mois d'internement dans un centre de jeunes détenus pour avoir brûlé vive sa grand-mère Betty Sha-

bazz le 1^{er} juin dernier. Brûlée à 80 %, la veuve de Malcolm X est morte le 23 juin après avoir subi une série d'opérations très pénibles. Malcolm Shabazz, qui avait plaidé coupable, vivait avec sa grand-mère dans un appartement de la banlieue de New York. Selon l'accusation, il a aspergé sa grand-mère d'essence puis mis le feu pour retrouver sa mère. Une psychologue a affirmé devant la cour que le jeune garçon souffre de « schizophrénie de type paranoïaque ».

L'ascension



KEVIN LAMARQUE REUTERS

LA PLUS GRANDE montgolfière au monde survole régulièrement le ciel de Londres. Les visiteurs — jusqu'à trente à la fois — peuvent grimper à bord de l'énorme nacelle pour une visite inédite de la ville.

Écrasement d'un 747 à Guam

La mécanique ne serait pas en cause

Agana, Guam (AP) — Le pilote du Boeing 747-300 de la Korean Air qui s'est écrasé mercredi sur l'île américaine de Guam contrôlait son appareil et aucun message de détresse n'a été envoyé à la tour de contrôle de l'aéroport international d'Agana, a indiqué vendredi le Bureau national de la sécurité des Transports (NTSB) qui ajoute qu'aucune défaillance mécanique n'a été décelée.

George Black, membre de l'équipe d'enquête du NTSB, a précisé qu'une erreur avait entraîné la catastrophe qui a fait au moins 226 morts. « Mais il est trop tôt pour en parler ou de dire ce que c'est », s'est-il empressé d'ajouter.

Il a également démenti les affirmations de NBC selon lesquelles le pilote a confondu deux balises de navigation, ce qui l'a entraîné à s'écraser sur une colline. « Ce n'est pas le type

d'erreur qu'on fait d'habitude » et même si elle avait été faite, il n'y aurait pas eu d'accident, a déclaré M. Black.

Les équipes de secours ont dégagé 96 corps de la carcasse sur les 254 personnes que le vol 801 transportait, alors que 28 seulement ont survécu à la catastrophe, selon un dernier bilan annoncé par la compagnie.

Mauvais traitements infligés aux singes ?

Le ministère fédéral de la Santé rejette les accusations

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Selon le vétérinaire responsable des primates, au ministère fédéral de la Santé, il est erroné et irresponsable de la part des organisations de défense des animaux de crier aux mauvais traitements contre 750 singes.

Pierre Thibert a rejeté avec véhémence les allégations du groupe Animal Action, voulant que l'isolation et l'ennui extrême aient poussé certains des animaux à se mutiler. « C'est totalement faux, entièrement erroné, a lancé vendredi M. Thibert. Ces gens ne connaissent rien aux animaux. »

De son côté Sean Thomas, d'Animal Action, a rappelé que le vétérinaire avait permis à des militants, en avril, de voir ces macaques gardés dans des locaux du ministère de la Santé.

Dans leurs cages en rangées, M. Thomas dit avoir vu des singes couverts de sang et qui se rongeaient les griffes, d'autres qui s'arrachaient le poil. M. Thibert « est un chercheur et je suis un défenseur des animaux », a noté M. Thomas pour souligner leurs avis divergents sur la captivité: « Il est habitué à voir des singes dans ces conditions. Il ne s'imagine même pas que cela puisse constituer un problème, il en voit tous les jours. »

Pierre Thibert répond qu'il se soucie des primates: « Certains singes ont un curieux comportement, nous faisons de notre mieux pour en prendre soin. Mais qualifier d'atroce le programme au complet, c'est irresponsable. »

Chaque année, le ministère achète pour 25 000 \$ en fruits et en jouets pour ces pensionnaires, « assez pour nourrir 1000 démunis en Inde », ajoute-t-il.

Le ministère garde en tout 880 singes, dont 130 à des fins de recherche et les 750 autres pour la reproduction. Les travaux portent sur d'éventuels vaccins pour le sida, l'hépatite et la poliomyélite ainsi que sur les effets de composés comme les BPC et de stimulants comme la caféine.

Le contingent servant à la reproduction coûte 750 000 \$ par an et un groupe de savants et philosophes discute de ce qu'il faudrait en faire, peut-être les vendre au secteur privé. Mais M. Thibert préconise de les garder pour les laboratoires, publics ou privés, qui ont des tests à mener: « C'est une ressource valable, un actif pour le Canada. »

TAPIS DECOR
Design
CLAUDE BOUCHARD
MUR - À - MUR
&
CARPÈTES

SOLDE
ESTIVAL
1/2
PRIX

Tapis chinois
Tapis oriental
Tapis moderne
Tapis de soie

Salle de montre
1090 av. Laurier O.
Outremont
274-1090

La joie d'apprendre La passion d'enseigner

À l'intention des étudiants et étudiantes admis et inscrits à la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal

L'Institut catholique de Montréal offre à tous ceux et celles qui rêvent d'écoles plus marquées par l'esprit communautaire que par le parti-pris individualiste, un milieu de formation au sein duquel ils pourront vivre leur idéal et apprendre, ainsi, à le recréer dans les classes et les écoles où ils oeuvreront plus tard.

L'Université de Montréal et l'Institut catholique de Montréal ont signé une entente à l'effet que les étudiants admis et inscrits à l'Université de Montréal dans le programme du Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire peuvent s'inscrire à l'Institut catholique de Montréal pour se préparer à l'enseignement dans toutes les écoles primaires.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'I.C.M. (tél.: 735-4881). Une visite de l'I.C.M. est toujours possible sans engagement de votre part.

Réseau Nouvelles TCA Sur Vidéo

CAW TCA
CANADA

Bientôt sur votre ordinateur
À compter du 11 août 1997

Sons et images en direct
du Congrès national des TCA
de Vancouver

Surveillez
les bilans quotidiens



LE DEVOIR MONTREAL

Le RCM prône la location de l'hippodrome

Tandis que les dix dissidents de Vision Montréal se réunissaient à propos du dossier de Blue Bonnets, le RCM rendait publique hier matin sa position sur le dossier le plus chaud de l'heure, l'avenir de l'ouest de Montréal, contigu aux villes de Hampstead, Mont-Royal et Saint-Laurent.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

À lieu de vendre le terrain de Blue Bonnets au gouvernement du Québec, le Rassemblement des citoyens de Montréal propose que la Ville en garde la propriété entière et signe un bail emphytéotique avec la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux, comme il a été fait avec le Mouvement Desjardins pour la Place Desjardins du centre-ville.

Le président du RCM, Michel Lemay, a déclaré hier qu'il y aura une perte pour les Montréalais pendant quinze ans si on applique l'entente signée avec Québec. De son côté, le chef de l'opposition officielle à l'Hôtel de Ville, Thérèse Daviau, fait valoir que le RCM constate l'impasse et qu'il propose une solution.

Elle estime que le maire veut de l'argent comptant à court terme et que c'est une erreur de céder ainsi avec ce terrain stratégique. Ça risque d'être une répétition de l'erreur décollant de la carrière Miron, où la Ville investissait plus que cela coûtait, a-t-on mentionné.

Le RCM s'attend à un débat très virulent à l'Hôtel de Ville pendant tout le mois d'août. D'ailleurs, les dissidents de Vision Montréal s'étaient réunis hier après-midi pour discuter de leur stratégie. Le RCM a rendu publique sa position avant cette rencontre. Le principal parti d'opposition mettra de l'avant le fait qu'il s'agit d'un terrain tout à fait stratégique, à l'intersection de l'autoroute Décarie, de l'autoroute Métropolitaine et de l'autoroute Transcanadienne, un terrain d'une «très grande valeur pour

Le RCM s'attend à un débat très virulent à l'Hôtel de Ville pendant tout le mois d'août

l'avenir». Le RCM indique dans son communiqué de presse ce qui suit: «Avec la Cité scientifique et le Parc industriel Royalmount à Mont-Royal, le secteur a un énorme potentiel. A court terme, au moins jusqu'en 2003, la valeur du site, tout comme le maintien de l'hippodrome, le loyer et les taxes sont garantis par le bail actuel».

Le chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville estime que le maire Bourque a tort de refuser d'intervenir dans le développement de Montréal. La position du maire voulant que Montréal ne s'implique plus dans le développement de la ville est absurde, a fait valoir avec vigueur Thérèse Daviau.

«Blue Bonnets, c'est abandonné depuis des années, mais le potentiel est incroyable, dit-elle. Ça a été acheté par Montréal pour désenclaver la ville et pour susciter des infrastructures souterraines.»

Le parti d'opposition estime que «la construction du lien Royalmount-Cavendish augmentera encore plus la valeur du site en réduisant considérablement les temps de trajet entre le boulevard Décarie, l'aéroport, la Métropolitaine et l'autoroute 13».

On mise sur le développement prochain de l'ouest de Montréal contigu aux parcs technologiques de Mont-Royal, de Saint-Laurent et de Dorval. Et avec le renforcement du rôle de l'aéroport dans le West Island, le lien avec Montréal sera encore intensifié à l'ouest.

Toutefois, le RCM tient à préciser d'entrée de jeu qu'il est opposé à un casino sur ce site, mais «entièrement favorable à la relance des activités de l'hippodrome de Montréal sur son site actuel et au maintien des droits liés aux courses de chevaux».

À la plage



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

POUR LES petits remueurs de sable, le port du chapeau n'était certes pas superflu hier, l'ombre se faisant rare au bord de l'eau. Le soleil de plomb qui a réchauffé la ville a incité plusieurs marmots à traîner papa ou maman à la plage «Doré», sur l'île Notre-Dame, où il était beaucoup plus facile de se rafraîchir que sur un balcon du centre-ville.

EN BREF

Aide à la recherche

(Le Devoir) — Le Conseil de recherches médicales vient d'attribuer plus de 15 millions de dollars à des chercheurs de l'Université de Montréal et de ses hôpitaux et instituts affiliés, afin de mener un ensemble de projets de recherche. Ces sommes seront versées à 72 chercheurs en sciences de la santé œuvrant dans une foule de domaines différents, de l'étude des sécrétions pancréatiques jusqu'au traitement des troubles du sommeil. Cette contribution financière de 15,2 millions est principalement versée sous forme de subventions de fonctionnement et permettra de soutenir le travail individuel des chercheurs pendant une période de un à cinq ans. De plus, treize bourses de stagiaires de recherche pour un montant global de 993 875 \$ ont été attribuées à des chercheurs du réseau de l'Université de Montréal. Tous ces fonds sont octroyés dans le cadre d'un investissement global de 81 millions, qui s'est soldé par l'attribution de 349 subventions de fonctionnement à des scientifiques et à des stagiaires de recherche de 21 universités au Canada, de 20 hôpitaux d'enseignement et de neuf instituts de recherche en sciences de la santé.

Des plants de mari

(PC) — Pas moins de 1600 plants de marijuana ont été découverts, hier, à Wenworth nord, près de Morin Heights, dans les Laurentides. Trois hommes ont été arrêtés, dont le résident de la maison où se faisait la production de marijuana, a indiqué le sergent Michel Picard de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), à Saint-Jérôme. Les policiers ont découvert le pot aux roses alors qu'ils enquêtaient sur un vol d'électricité. Outre les plants de marijuana, les policiers ont découvert sur les lieux une arme chargée de calibre .38. Les trois hommes ont été conduits, en après-midi, au palais de justice de Saint-Jérôme, pour y être accusés de culture de marijuana et de possession d'équipements pour mener à bien cette entreprise. Il s'agit de Michel Clément, 25 ans, de Laval; Donald Germain, 26 ans, de Rock Forest; Michel Lavallée, 27 ans de Wenworth nord. Ce dernier a également été accusé d'avoir eu une arme en sa possession. Les trois jeunes resteront incarcérés durant le week end, leur enquête sous caution ayant été fixée à lundi.

EN BREF

Un homme poignarde sa conjointe et se pend

(PC) — Une dispute entre conjoints a eu des conséquences dramatiques hier, dans un appartement de la rue Jeanne-Mance, dans le centre-ville de Montréal. Vers 13h15, un homme âgé d'une quarantaine d'années a poignardé sa conjointe d'un âge semblable, avant de se réfugier dans la salle de bains. Les policiers arrivés plus tard ont trouvé l'homme pendu. Il se trouve maintenant à l'hôpital, dans le coma. Quant à la dame, elle ne souffre finalement que d'une blessure mineure.

Accident de travail fatal

(PC) — Un travailleur a connu une fin tragique hier après-midi, lorsqu'il a reçu sur la tête un objet pesant environ une tonne. L'accident s'est produit vers 14 heures à l'entreprise Etalex, située rue Jarry, à Anjou, au nord-est de Montréal. Selon les premières constatations, l'homme de 26 ans se trouvait sur une plate-forme lorsque pour une raison inconnue, l'objet lui est tombé dessus. La Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail a aussitôt déclenché une enquête.



NOUVEAUTÉ

SENTIERS 2

Français 5^e année du primaire

Lucie Lessard
Micheline Jobin

Sentiers 1

Manuel 160 pages, 14,95 \$

Sentiers 2

Manuel 160 pages, 14,95 \$

Sentiers 3

Manuel 160 pages, 14,95 \$

Chaque niveau de la collection L'Avenir comprendra :

4 manuels cartonnés et 1 guide d'enseignement.

La collection L'AVENIR:

Pistes - 4^e année

Sentiers - 5^e année

En route - 6^e année

Les auteures de *Sentiers* proposent de nouvelles avenues pour l'enseignement du français à l'élève de 5^e année du cours primaire. Elles ont créé, pour chacune des quatre étapes de l'année, un manuel coloré, largement illustré et divisé en deux unités d'apprentissage passionnantes.

L'approche multidisciplinaire adoptée fait de chaque volume un merveilleux outil de travail, bien adapté aux intérêts et aux besoins de l'enfant. Les lectures, les productions écrites et les communications orales sont accompagnées de questionnaires et d'explications propres à faciliter un retour profitable sur ces pratiques. De plus chaque unité offre des tests de lecture et de production ainsi que des activités de réinvestissement.

Les auteures présentent aussi à l'enseignant et à l'élève un guide pédagogique complet, pratique et bien structuré. On y trouve aussi bien des mises en situation, des stratégies et les réponses des questionnaires que les acquisitions de connaissances visées et les retours sur les pratiques.

GUÉRIN, éditeur Ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet:
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

OFFRE SPÉCIALE

JE TE DONNE MON COEUR

Chaîne incluse

| | | |
|---------|---------------|--------------|
| Total | 10 pts | VENTE 158 \$ |
| 25 pts | VENTE 288 \$ | |
| 50 pts | VENTE 488 \$ | |
| 1 carat | VENTE 788 \$ | |
| 2 carat | VENTE 1488 \$ | |

ENSEMBLE POUR TOUJOURS

Jonc anniversaire à diamant sur OR 14 carats

| | | |
|---------|--------------|--------------|
| Total | 25 pts | VENTE 288 \$ |
| 50 pts | VENTE 588 \$ | |
| 1 carat | VENTE 888 \$ | |

Plus de 200 modèles disponibles

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

JONC ANNIVERSAIRE

à diamants, et saphirs, rubis ou émeraude sur OR 14 CARATS

Total 14 carats VENTE 288 \$ chacun

GRAND CHOIX DE PLUMES

Aurora • Cross • Elysée • Mont-Blanc • Parker • Sheaffer • S.T. Dupont • Waterman

LES PERLES... UNE IDÉE DES PLUS CULTIVÉES

Perles Noires de Tahiti également disponibles.

| | | |
|---------------------|---------|----------------------|
| 5-5.5 mm 18" | 108 \$ | Prix courant 225 \$ |
| 6-6.5 mm 18" | 388 \$ | Prix courant 798 \$ |
| 7-6.5 mm 18" | 348 \$ | Prix courant 698 \$ |
| 7-6.5 mm 28" | 548 \$ | Prix courant 1098 \$ |
| 7-7.5 mm 18" | 648 \$ | Prix courant 1298 \$ |
| 3-7.5 mm 20" gradué | 1288 \$ | Prix courant 2600 \$ |
| 8-8.9 mm 18" | 3900 \$ | Prix courant 7800 \$ |

perles noires de Tahiti

Le plus grand choix au Québec.

SOLITAIRE

BOUCLES D'OREILLES À DIAMANT SOLITAIRE OR 14 CARATS

| | | |
|---------|--------------|-------------|
| Total | 5 pts. | VENTE 58 \$ |
| 10 pts. | VENTE 88 \$ | |
| 25 pts. | VENTE 268 \$ | |
| 40 pts. | VENTE 478 \$ | |
| 50 pts. | VENTE 688 \$ | |

1 carat SEULEMENT 688 \$ Prix courant 1 376 \$

Autres choix disponibles

BAGUE À DIAMANT EN FORME DE COEUR

Total 33 pts VENTE 288 \$

LE PARCHEMIN

DEPUIS 1966

Dédié à l'intégrité et au meilleur prix.

LES DIAMANTS UNE IDÉE BRILLANTE

Alliance à partir de 199 \$

Vaste choix en magasin.

BRACELET TENNIS

Total 0,50 carat 588 \$ Prix courant 1176 \$

1 carat 1088 \$ Prix courant 2176 \$

2 carats 1988 \$ Prix courant 3976 \$

3 carats 2988 \$ Prix courant 5976 \$

4 carats 3888 \$ Prix courant 7776 \$

BOUCLES D'OREILLES ET PENDENTIF À DIAMANTS

3 diamants 298 \$

Total 22 points

Toutes nos montres Seiko en inventaire 35% de réduction

Egalement dépositaire autorisé des montres de marques Garnau • Lassale • Longines • Michel Herbelin • Pierre Balmain • Pulsar • Seiko • Simon Chang • Tissot • Swatch

SEIKO

SOLITAIRE

| | | | |
|---------------------------|-----------|-----|----|
| 1 ct solde | 5 700 \$ | 1 | GH |
| 1 ct solde | 6 500 \$ | SI | EF |
| 1 ^{1/2} ct solde | 12 000 \$ | VVS | DE |
| 4 ^{1/2} ct solde | 18 000 \$ | I | MN |

LE PARCHEMIN

DEPUIS 1966

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

• LES ACTUALITÉS •

Les dépanneurs de Mir entreprennent l'examen des lieux

DAVE CARPENTER
ASSOCIATED PRESS

Moscou — L'équipage de relève de Mir, les «dépanneurs» russes Anatoli Soloviov et Pavel Vinogradov, a commencé vendredi un état des lieux de la station orbitale, où se multiplient pannes et défaillances mécaniques. Les deux hommes devront effectuer des réparations cruciales dans les deux prochains mois.

Deux jours après son départ de Baïkonour, le Soyouz des nouveaux arrivants s'est amarré non sans mal mercredi à la station Mir. Soloviov, un «vétérain» qui a déjà quatre vols à bord de Mir à son actif, a dû annuler la procédure d'amarrage automatique et réaliser la manœuvre manuellement.

La dernière fois qu'un amarrage manuel avait été tenté, le 25 juin, il s'était soldé par une collision entre un vaisseau de ravitaillement Progress et la station, privée depuis de la moitié de son énergie.

Après avoir été accueillis par l'«ancien» équipage — les Russes Vassili Tsiibliov et Alexandre Lazoutkine et l'Américain Michael Foale — les nouveaux arrivants «ont dormi un peu», a raconté Kathleen Maliga, porte-parole de la NASA au centre de contrôle russe. Bien que la nuit ait été courte pour les deux équipages, «tout le monde va bien».

Vendredi, Soloviov et Vinogradov ont inspecté Mir en compagnie de l'équipage

sortant et ont étudié les procédures d'évacuation d'urgence de la station. «C'est une obligation pour tout nouvel équipage», a commenté le porte-parole de la mission de contrôle Valéry Lyndine.

Les hommes de Mir ont également commencé à décharger dans la station les quelque 96 kilos d'outils, équipements, vivres et courrier embarqués dans Soyouz.

Au cours de ses six mois de vol, le nouvel équipage de Mir doit mener à bien des expériences scientifiques. Mais sa priorité reste de remettre en état la station et notamment d'y rétablir le courant à son niveau normal.

La collision du 25 juin entre Mir et un vaisseau cargo a provoqué une brèche dans le module scientifique Spektr, qui a dû être fermé hermétiquement de toute urgence. Pour ce faire, l'équipage a dû débrancher des câbles d'alimentation reliant les panneaux solaires de Spektr au système d'énergie principal, privant la station d'une large part de son énergie.

Le 20 août, Soloviov entreprendra une première sortie «interne» dans le module dépressurisé Spektr pour tenter de rebrancher les câbles d'alimentation débranchés après l'accident. Les autorités spatiales russes ont annoncé que ce même Soloviov et Michael Foale effectueront le 3 septembre une deuxième sortie, cette fois à l'extérieur de la station. Toutefois, la NASA n'a pas confirmé la participation de Foale.

Discovery largue son satellite

L'étude de la couche d'ozone peut commencer

MARCIA DUNN
ASSOCIATED PRESS

Cap Canaveral, Floride (AP) — Lancée jeudi de Cap Canaveral avec six astronautes à son bord, la navette américaine Discovery a réussi la première partie de sa mission: libérer dans l'espace un satellite chargé d'étudier pendant plus d'une semaine la couche d'ozone.

La femme astronaute Jan Davis a doucement largué vendredi le petit satellite de fabrication allemande à 294 kilomètres d'altitude, alors que la navette survolait l'océan Pacifique au sud de l'Alaska. Il s'agissait de la tâche principale de l'équipage embarqué pour une mission scientifique de 11 jours. Le reste du vol sera consacré au test d'un bras robot de fabrication japonaise, à l'observation de la comète Hale-Bopp ainsi qu'à de nombreuses expériences.

Le largage du satellite a été retardé d'une demi-heure, les responsables de la mission à Cap Canaveral ayant des problèmes de commandes. La difficulté a pu être résolue, au moins temporairement, grâce à des changements de logiciels, mais les ingénieurs de la NASA n'ont pas pu en déterminer la cause. «Nous espérons que cela ne nous ralentira pas», a déclaré Konrad Moritz, responsable allemand de la mission.

Pendant neuf jours, le satellite va mesurer les gaz et les températures atmosphériques. Parallèlement, la

NASA et l'agence spatiale allemande lanceront 66 mini-fusées et ballons-sondes ainsi qu'un avion de recherche pour étudier les mêmes parties du ciel en même temps que le satellite. Les résultats pourraient permettre de mieux comprendre l'appauvrissement de la couche d'ozone et d'affiner les prévisions météo.

Durant ce programme d'étude auquel participent 15 pays, le satellite et la navette feront pratiquement vol commun. Une heure après avoir été lâché, le satellite se trouvait à 6,5 kilomètres derrière Discovery. Par la suite, cet écart ne devrait pas dépasser 42 kilomètres, ce qui facilitera les communications entre les deux engins.

Tous deux se déplaceront à des latitudes inhabituellement hautes, passant au-dessus de l'Alaska au nord et du Cap Horn au sud. Le satellite sera récupéré par la navette le 16 août, deux jours avant le retour sur Terre.

Outre l'étude de la couche d'ozone, la mission de Discovery est des plus chargées: pas moins de 24 objets d'étude ont été embarqués. Un bras robotisé mis au point par les Japonais et destiné à la future station spatiale internationale Alpha sera ainsi testé. Le mécanisme, contrôlé à distance, tentera d'abord de déverrouiller, ouvrir et fermer une porte dans la soute de la navette, puis de détacher et soulever une boîte.

MICHEL HEBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Si preuve est faite que les policiers de Québec ont érigé la violence en système, le maire Jean-Paul L'Allier appuiera sans réserve la tenue d'une enquête publique pour y mettre un terme.

En attendant, il s'en remet au jugement du Comité de déontologie policière sur lequel il fera pression pour que les récentes accusations de brutalité policière soient traitées en priorité.

«Nous allons intervenir auprès du co-

mité et du gouvernement pour que l'audition de ces dossiers soit faite en priorité», a déclaré le maire de Québec hier en conférence de presse.

Pour le moment, insiste-t-il, il n'y a «rien devant nous qui doit nous faire sauter l'étape de la preuve».

Il n'est donc pas nécessaire de déclencher immédiatement une enquête publique, de «tenir un procès public», soutient M. L'Allier.

«Nous préférons donc que les cas soient réglés un par un, et rapidement. On va pousser sur le gouvernement», a-t-il précisé.

Brutalité policière à Québec

Il est encore trop tôt pour une enquête publique, selon L'Allier

À son retour de vacances, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, se penchera sur les cas que la Ville de Québec a référés à la Sûreté du Québec: celui d'une dame de 65 ans présumément molestée lors du dévoilement de la statue de Charles de Gaulle et ceux de trois adolescents qui auraient été battus à coups de lampe de poche par des policiers.

Ces incidents sont survenus entre le 23 et le 28 juillet et ont été rendus publics par M^{re} Guy Bertrand, et son fils, M^{re} Jean-François Bertrand.

Le maire L'Allier promet de sévir si preuve est faite que des policiers ont usé plus que la force nécessaire dans l'exercice de leurs fonctions.

«Je vais taper dessus s'il y a une preuve qu'il y a eu de la merde de faite. Je vous assure que ça va taper. S'il faut aller chercher l'aide de tout le monde pour taper dessus, je vais le faire», a-t-il prévenu.

Si le ministre Perreault et la SQ estiment qu'une «enquête plus générale est nécessaire», le comité exécutif de la Ville de Québec ne s'y opposera pas, a conclu le maire L'Allier.

REVUE DE PRESSE

La «lâcheté» des premiers ministres et «l'hypocrisie» de Bouchard

Gilles Lesage
De notre bureau de Québec

Bon gré mal gré, les premiers ministres des neuf provinces anglophones ont fini par discuter entre eux, hier matin, d'unité nationale. Ainsi, ils ont donné suite aux doléances de la presse anglophone, qui les pressait de faire quelque chose, que ça plaise ou non à M. Bouchard, ce que dernier soit présent ou non.

En effet, de la «lâcheté» des premiers ministres à «l'hypocrisie» de Lucien Bouchard, les gros mots étaient au répertoire de la presse du Roc, cette semaine, à l'occasion de la conférence qui vient de prendre fin à St. Andrews.

The Ottawa Sun, en éditorial, s'en est pris à des dirigeants provinciaux si «lâches» qu'ils n'osaient même pas murmurer les mots «unité nationale». «Ils craignent tellement que Lucien Bouchard quitte leur réunion, était-il écrit mardi, qu'ils se sont donné un mal extraordinaire pour s'assurer que le sujet tabou ne soit pas inscrit à l'ordre du jour.»

Ca en dit long sur l'état pathétique du leadership de ce pays, estime The Ottawa Sun.

«Nous préférons une ligne ferme [hardline] sur l'indépendance du Québec que pas de position du tout. Que les provinces fassent valoir leurs vues sur la séparation du Québec — des liens commerciaux à la partition du Québec et à la monnaie commune — plutôt que de laisser Bouchard entreprendre une autre campagne en lançant une fausse volée de bienfaits de l'indépendance. Sinon, les provinces ne devront blâmer qu'elles-mêmes si Chrétien pousse ce pays au désastre.»

Une ferme absence de volonté de s'attaquer au problème de l'unité. Tel était le titre de la chronique de Jeffrey Simpson, hier, dans The Globe and Mail. «Un air d'irréalité, issu présumément de la crainte politique, a flotté au-dessus de chaque session de la conférence annuelle des premiers ministres provinciaux [jeudi]. Plutôt que d'offenser Lucien Bouchard et craignant d'irriter leurs propres électeurs, les «premiers» ont refusé systématiquement de discuter de la substance de l'unité nationale. Ou plutôt, ils ont discuté par allusions, précautionneusement.»

«Le fait triste, brutal, explique Simpson, de St. Andrews même, c'est qu'ils [les premiers ministres] ne savent pas quoi faire, et ils craignent une réaction négative de leurs propres clientèles s'ils entament le sujet.» Leur peur, leur absence de vues communes sur la sécession encourage l'interprétation que les sécessionnistes donnent à la réaction éventuelle du reste du Canada. «À l'évidence, cette interprétation est enviable de miel. Mais qui peut blâmer les Québécois d'accepter cette interprétation quand les «premiers», individuellement et collectivement, n'osent même pas faire part publiquement de scénarios contraires?»

Dans The Toronto Star, le chroniqueur Ian Urquhart a aussi fait valoir que l'impasse relative à l'unité canadienne exigeait de l'audace et du leadership de la part des «premiers», réunis au chic hôtel Algonquin. Basé à Queen's Park, il se réjouit de l'ouverture manifestée par MM. Harris et Klein.

«Mais quand il s'agit de sauver le Canada, sur qui Harris devrait-il prendre exemple? Bouchard et Le Devoir? Ou Daniel Johnson et ses libéraux provinciaux? La réponse est évidente...»

«Mais Harris se leurre s'il pense que le leadership sur cette question viendra du public [par une commission parlementaire élargie]. La modification constitutionnelle est un sujet abstrait et complexe, exactement le genre de problème pour lesquels nous élisons des politiciens», conclut Urquhart.

Mardi, dans sa chronique du Canada Globe and Mail, de Vancouver, Gordon Gibson souhaitait que la conférence des provinces soit ouverte au public. Ce qui ne fut évidemment pas le cas. Curieusement, toutefois, il suggérait du même souffle aux neuf premiers ministres anglophones de profiter d'un lunch commun (en l'absence diplomatique de Lucien Bouchard) pour s'attaquer au problème le plus important: l'unité canadienne et la nécessité de la préserver en restructurant la fédération.

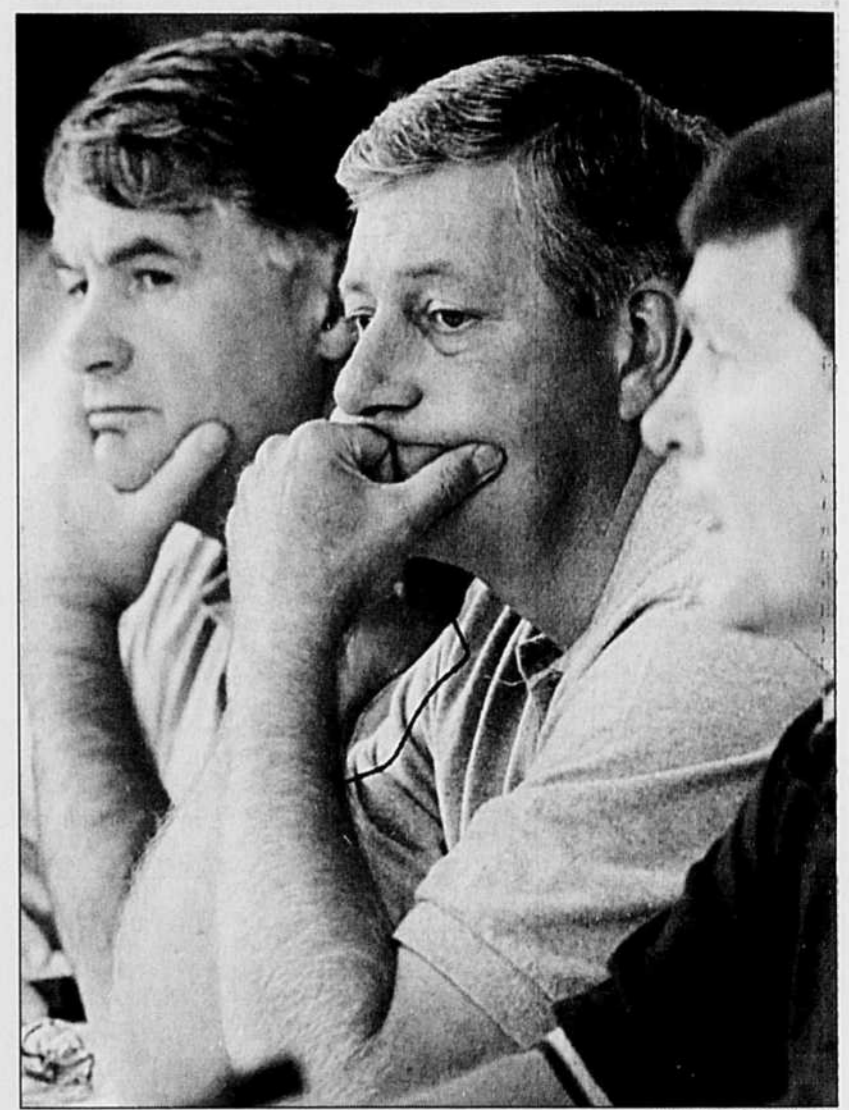
«Nous sommes plus près d'une élection québécoise et d'un prochain référendum», écrit Gibson. Les libéraux fédéraux nient le problème; les analystes désintéressés sont mieux au fait. Notre salut national ne viendra pas d'Ottawa sous un gouvernement Chrétien. Il doit venir des provinces, dirigées par les premiers ministres. C'est aussi simple que cela.»

(C'est exactement ce que les neuf premiers ministres se proposent de faire, désormais, peut-être même en l'absence de MM. Bouchard et Chrétien.)

Une autre pomme de discorde, ressortie à St. Andrews, c'est l'épineuse question de la partition, advenant un vote OUI en faveur de la souveraineté du Québec. Le premier ministre McKenna a soulevé l'ire de M. Bouchard en appuyant les municipalités qui votent pour leur rattachement au Canada plutôt que de rester dans ce futur Québec.

«L'outrage apparent de Bouchard a été mis au point avec soin quand un de ses éclaireurs a distribué copie de sa lettre en français à l'ôte de la conférence, plusieurs heures avant l'arrivée du premier ministre du Québec, relate Neil Waugh, chroniqueur pour The Edmonton Sun... Il lui restait même assez de venin pour s'en prendre à notre Anne McLellan parce que la ministre fédérale de la Justice a également soutenu qu'il n'est pas acquis que l'ensemble du Québec suivra les séparatistes s'ils votent pour la sécession. Il [Bouchard] a grondé que les Québécois commencent à se poser des questions sur l'engagement du gouvernement fédéral envers la démocratie.»

À son habitude, Bill Johnson y va plus carrément, s'en prenant à «l'hypocrisie de Bouchard sur la partition»,



L'air songeur, les premiers ministres Russell MacLellan (Nouvelle-Écosse) Mike Harris (Ontario) et Frank McKenna (Nouveau-Brunswick) écoutent la question d'un journaliste de l'issue de la rencontre des premiers ministres, hier, à St. Andrews.

dans sa chronique hebdomadaire à The Gazette. «Bouchard feint l'indignation, écrit-il, parce qu'il sait que les résolutions [des municipalités en faveur du leur rattachement au Canada] sont des clous dans le cercueil du séparatisme. Si LaSalle adopte une telle résolution lundi prochain, si des résolutions sur l'unité sont alors prises par Lachine, Verdun et Ville Saint-Pierre, les Québécois sauront désormais que la sécession est un projet illusoire.»

«Si, conclut Johnson, en dépit de la loi canadienne et internationale, le Canada peut être divisé, le Québec peut également être divisé, et il le sera. Les Québécois, aux prises avec ce fait, ne choisissent jamais le double démembrement de leur pays.»

L'équipe éditoriale de The Gazette s'en prend également à ce qu'elle appelle «la démocratie de M. Bouchard».

Elle conclut ainsi: «Au-delà des questions légales et morales, il y a également des problèmes pratiques en jeu. Si on en vient un jour au point où il faille négocier le démembrement du pays, tout sera sur la table, incluant les frontières et les droits de millions de gens qui ne voudraient pas vivre dans un Québec séparé. M. Bouchard, et tous les Québécois,

devraient comprendre cela.» Autre sujet dont on discute de plus en plus entre les branches à Ottawa: le leadership de M. Chrétien et son remplacement par le ministre Paul Martin. En éditorial, The Globe and Mail revient à la charge et souhaite que M. Chrétien tire sa révérence. «Le premier ministre aime ce pays; personne n'en doute. C'est précisément pour cette raison qu'il devrait prendre en compte les meilleurs intérêts de son cher pays, pas les sondages, en décidant de rester ou de s'en aller.»

Le chroniqueur Allan Fotheringham (dans The Toronto Sun notamment) pousse plus loin pour «un gentleman qui attend son tour». «La pression véritable pour que Chrétien parte dignement se fera sentir cet automne. Martin est impatient, et il attend.»

Anthony Wilson-Smith examine dans Maclean's les deux visages de Montréal. «L'impression générale est basée sur les guerres linguistiques. La réalité, c'est une ville sûre, amusante en été, et bilingue.»

En vacances pour les prochaines semaines, je vais essayer de le vérifier. De retour en septembre.

IMPORT DESIGN IMPORT DESIGN

SOLDES

JUSQU'À

50% de rabais

SUR LA MARCHANDISE EN INVENTAIRE

ACTUEL 5

TÉL.: 514-335-0705

MEUBLES ET DÉCORS

doice

doice

GRANDE VENTE

jusqu'à **60%** DE RABAIS

sur toute notre collection printemps / été

277, av. Laurier Ouest • 270-6154
413, St-Jacques Ouest,
Centre de Commerce Mondial • 844-9125

doice

UOMO

GRANDE VENTE

SUR NOS HABITS, VESTONS, PANTALONS, CHEMISES, CRAVATES

JUSQU'À **60%** DE RABAIS

277, av. Laurier O.
5107, av. du Parc
277-7558

383, St-Jacques O.
Centre de Commerce Mondial
281-7999

• LES ACTUALITÉS •

Michel Jonasz, du blues, du blues, du blues

MARTIN BILODEAU

J eudi soir dans une Salle Wilfrid-Pelletier chauffée à blanc et remplie à craquer, Michel Jonasz, Mister Swing en personne s'il vous plaît, l'air d'un crooner florissant avec ses baskets, son complet d'été blanc et sa chemise hawaïenne, a fait communion avec son public en l'abordant avec *Du Blues, du blues, du blues*, chanson inaugurale d'un spectacle enflammé qui s'est terminé par *Baby Blues*, puis, en deuxième rappel, par *Groove, Baby Groove*.

Entre ces quelques repères, Jonasz a donné du blues, du blues et encore du blues. En fait, tout son répertoire (même *Super Nana, Mini Cassette et Extra Lucide*) était arrangé façon blues, jammée par une basse hyper efficace et une batterie sophistiquée.

Seul un pot-pourri de chansons douces (composé notamment de *Triste et bleu, Les Fourmis rouges et Lucille*) est venu adoucir ce concert autrement énergique, nerveux et bruyant, au cours duquel la voix de Jonasz s'est souvent perdue à l'arrière-plan sonore, rendant très difficile l'écoute des textes que le chanteur peaufine avec soin.

J eudi soir, ce showman volubile, drôle et généreux, avait envie de faire la fête; ses cinq musiciens et ses deux choristes ont gentiment mené le bal, auquel les fans, qui ne demandaient qu'à participer, ont également pris part, se levant pour *swingner* sur *La FM spécialisée funky et La Boîte de jazz*, chantant *Super nana* et *L'Air que l'on respire*. Et ceux qui, comme moi, souhaitaient entendre la déchirante *Je voulais te dire que je t'attends*, sont rentrés avec un mini chagrin. À défaut du méga chagrin que Michel Jonasz aurait provoqué, l'eût-il chantée.

Jean-Louis Daulne

Peu avant le lever du rideau sur Michel Jonasz, Jean-Louis Daulne faisait connaissance avec le public montréalais venu l'accueillir au Studio-Théâtre du Maurier. Ce jeune zaïro-belge donne lui aussi dans le blues, à la différence que Daulne est un synthétiseur vivant; sa voix n'est qu'un des nombreux instruments que son corps effilé peut produire: percussions avec la bouche, claquements de mains et de doigts (qu'il a immensément longs), etc. Accompagné au clavier par Christophe Vervoort, directeur artistique de son disque *Onomatopœia*, Daulne manie les mots, les gestes et la musique avec une dextérité peu commune, sa voix polyvalente accompagnant jusqu'au bout chacun de ses excès de folie, folie qui n'est pas exempte de sa version personnelle de *Vesoul*, du grand Brel. Attention: l'essayer, c'est l'adopter.

Jim Corcoran et l'OSM

Plein la rue, plein la scène

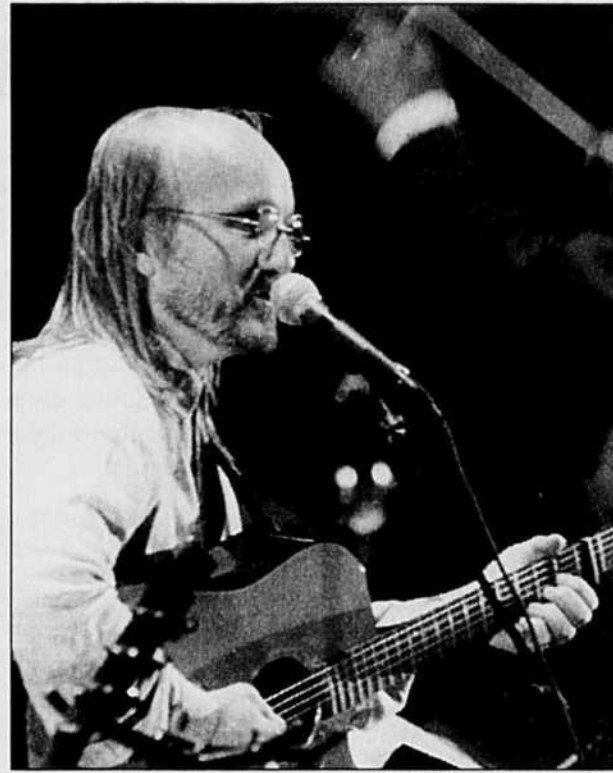
SYLVAIN CORMIER

O n le voyait luire de très loin jeudi soir, le front luisant de Jim Corcoran, tel un second phare sur la ville après celui de la Place Ville-Marie, réfléchissant les faisceaux des projecteurs dans la foule au lieu d'illuminer le ciel. Le bon Jim suait un peu, forcément excité, voire un peu ému, à l'idée de chanter avec l'Orchestre symphonique de Montréal au tout premier «grand concert extérieur gratuit des FrancoFolies», selon l'expression du président Alain Simard, qui voyait là le «début d'une longue tradition». Une nouvelle tradition qui s'inscrirait dans la foulée de l'événement annuel du cousin jazz, mais distincte, loin de la bringue dansante du FIJM, plus proche d'un «concert in the park» chansonnier sur le bitume de la Catherine.

Offrir à Corcoran cette première expérience était en cela une riche idée. Artiste intimiste «habitué à des salles moins grandes que cette scène», il était exactement celui qu'il fallait pour habiter en toute humanité une telle «scène comble devant une salle comble». Depuis que *t'es là*, livrée en simple trio acoustique avec le guitariste Pierre Côté et le bassiste Daniel Hubert, annonçait la couleur: nuances, demi-teintes et subtilités seraient à l'honneur.

Les quelques 45 000 spectateurs (chiffre officiel de la firme Gauthier, Marsolais et Cormier, chroniqueurs associés) ont tout de suite emboîté le pas: la qualité d'écoute était franchement remarquable, malgré les ratés malencontreux d'une colonne de son qui amputait de moitié la portée de la musique. Fallait se taire et prêter l'oreille. Dans cette ambiance plus que civilisée, c'était étrangement facile (on se demande comment cela se passait au même moment pour le champion country Garth Brooks devant son million de badauds à Central Park).

Corcoran et Gilles Ouellet, qui dirigeait l'OSM, avaient compté sur le travail d'écriture des arrangements. Un parti-pris qui a payé: presque tout me semblait approprié, les contreponts dans *C'est pour ça que je t'aime*, l'emphase dramatique dans la désespérante ballade *Perdus dans le même décor*, l'orchestration années 60 de *Fais-moi plaisir* (tout à fait dans le ton du *Classical Gas* de Mason Williams), les échos beatlesques de *Fallait-il faire du cinéma* (la séquence de fête foraine, les cordes à la *Eleanor Rigby*), la somptueuse gravité d'*On*



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Jim Corcoran: le front qu'il fallait pour faire face à 45 000 spectateurs.

s'est presque touché (qui rappelait les arrangements de cordes sur l'album *Bookends* de Simon & Garfunkel), et jusqu'aux sonorités arabes de l'instrumentale *Sennegeem*, parfaite intro à *Je vais changer le monde*.

J'ai quitté, à mon grand dam, alors que Jim, de retour en trio, amorçait en toute euphorie *J'espère qu'ils vendent d'ta bière au ciel*, la seule chanson à boire de son répertoire, histoire d'abreuver une foule jusque là impeccablement sobre qui commençait sans doute à avoir la tête en gigue. Mais pas le cœur en septembre. Il faisait bien trop beau en cette belle soirée d'août.

NOS CHOIX AUX FRANCOFOLIES

Sylvie Legault. Elle est connue comme comédienne (entre autres dans *Omerta*) et comme improvisatrice (à la LND), mais peu de gens savent que Sylvie Legault chante. Et elle chante bien, à part ça. Ce soir, au Studio Théâtre du Maurier de la PdA, elle nous murmure à l'oreille *Des chansons bien tournées*. Au programme: des auteurs d'ici (Nelligan, Plamondon) et d'ailleurs (Salvador, Prévert) qu'elle adapte à sa personnalité et à sa belle voix faite sur mesure pour ce genre de répertoire. A quand le disque?
Martin Bilodeau

Les Jaguars clôturent les 9^e FrancoFolies sur la meilleure note qui soit: la note qui fait twangggg, produite par la fabuleuse guitare Gretsch Country Gentleman de l'inestimable Arthur, né Jean-Guy Cossette, fondateur du groupe

de surf-rock instrumental le plus tacheté sur la planète, ex-Sinners et ancien accompagnateur de Robert Charlebois (au temps furieux de l'Esquire Showbar). Régénéré par la journaliste-guitariste-publiciste Guylaine Maroist, actualisé par la vogue surf post-*Pulp Fiction*, le félin groupe d'Arthur n'en finit plus de rugir: jugez-en par *Appalaches*, le premier album des Jaguars depuis l'Antiquité, et par ce show débutant à minuit sur la scène du «monde francoufou», à l'extrémité est du site, rue Sainte-Catherine. Avec *Mer Morte* en ultime slow et *Supersonic Twist* pour épouser les dernières forces, le dernier spectacle des dix jours francoufous coupera court à tout bavardage inutile. Après tant de mots chantés, récités, hurlés, il n'y plus qu'à se taire et danser.

Sylvain Cormier

LE BALAYEUR DE NUIT

La Francofin du monde

Brian Myles
Le Devoir

I l en a tant entendu, le balayeur de nuit, que ses tympanes «silents» en permanence. Ses jambes sont meurtries matin et soir même s'il n'a rien couru d'autre que la «galipote» (musicale). Il est si fatigué qu'il n'arrive pas à dormir. Et il en a marre.

Il a mille et un visages, le balayeur de nuit. Il est parfois portier au Spectrum, comme celui qui soupire à la porte d'entrée, vers 1h du matin, quand l'écho du rappel pardessus le rappel parvient à ses oreilles. Il est parfois responsable des communications, les traits tirés, sirotant une bière loin du vacarme et content de parler d'autre chose que du boulot. Il est gardien de sécurité, obligé d'orienter des zigues zaguants sur le chemin de la maison lorsque le rideau tombe. Il est le sale et méchant scribe concurrent, qui s'ennuie, lui aussi, du jazz et du blues. Il est funambule noctambule à court de métaphores, comptant les lignes, manquantes qui le séparent des vacances.

(Un retour de chariot en trop... En voilà une de moins à rédiger.)

Les purs et durs de l'organisation du festival, rencontrés hier dans un sélect 5 à 7, semblent pourtant inaltérables, se disant prêts à poursuivre sur cette lancée infernale des jours durant. C'est du moins ce qu'ils essaient de nous faire croire... En vérité, la francofin du monde est proche.

Dès demain, l'heure sera aux bilans, à l'introspection; et surtout, au *farniente*. En fin de parcours, les clichés prennent instantanément le haut du pavé: il y en aura eu pour tous les goûts au festival; la chanson francophone sera, ou ne sera pas en perte de vitesse; les FrancoFolies crieront famine ou seront repues. C'est selon la mode du jour.

Grande, cette neuvième édition des FrancoFolies? Au public de juger. Le coup de cœur des uns constitue peut-être le haut-le-cœur des autres. Un concert de Sacha Distel, pour les punks de la rue Sainte-Catherine, c'est à mourir d'ennui. À l'inverse, le déchainement de Groovy Aardvark, pour les tantines en vacances, c'est à mourir de peur.

Mais déjà demain, ou le surlendemain, il ne restera de ce festival que de vagues souvenirs... et les BackStreet Boys tourneront sur toutes les radios du Québec.

Envolés, les soirs de ghetto avec 2 Bal 2 Neg, Positive Black Soul ou IAM; les soirs de garage avec Les Secrétaires Volantes, WD-40 ou Les Wampas; les soirs de nostalgie banlieusarde avec Louise Forestier, Danielle Odde- ra ou Sylvie Vartan. Envolees, les nuits de magie, les nuits aplaties, les nuits...

Mais Montréal se voulant une ville festive, un autre *happening* prendra son envol sous peu.

Allez-y, faites-le tous, votre cinéma.

(Un autre retour de chariot accidentel. Ça doit être suffisant. Comme a dit Cobain, complétant Vicious: «I'm worst at what I'm best and for this gift I feel blessed»). Désolés?

Partenaire de la 33^e Finale à Montréal des Jeux du Québec, Alcan reconnaît l'excellence du travail des milliers de professionnels et de bénévoles qui ont su créer un événement exceptionnel. Les jeunes qui y participent vivent un moment privilégié dont ils sortiront grands, prêts à relever les autres défis sportifs et humains que leur réserve l'avenir.

Pour des milliers de jeunes athlètes, les Jeux du Québec sont une occasion unique de se rassembler et d'aller ensemble jusqu'au bout. Au bout de la force, du talent, du rêve de tous et de chacun. Durant les dix jours de la compétition, ces milliers de jeunes peuvent se rencontrer à la Maison des Jeunes

«Moi, j'adore relever les défis!»

Alcan, un lieu d'apprentissage et d'échange conçu pour créer, communiquer et se divertir. Ainsi, une fois les Jeux terminés, chacun emportera dans ses bagages une expérience fondée sur le partage, le dépassement et le respect.

L'AVENIR EST SI PROCHE

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Seize morts au Cachemire

Srinagar (AFP) — Trois soldats et 13 guérilleros séparatistes musulmans ont été tués dans des accrochages au Cachemire, où les forces de sécurité indiennes ont renforcé leurs opérations à l'approche du cinquantenaire de l'indépendance de l'Inde, a indiqué hier la police. Cinq séparatistes et deux soldats indiens ont été tués au cours d'un affrontement de six heures jeudi dans la banlieue de Srinagar, la capitale de l'état cachemirien. Cinq autres guérilleros et un soldat ont péri dans un autre accrochage jeudi dans un village à 80 kilomètres au nord de Srinagar, alors que trois séparatistes tentent de pénétrer au Cachemire par la frontière avec le Pakistan ont été tués, a précisé la police. Les forces de sécurité indiennes ont accentué ces derniers jours leur opérations contre les séparatistes musulmans cachemiris qui mènent une guérilla contre le régime indien qui a fait plus de 20 000 morts depuis 1989. Le jour de l'indépendance, le 15 août, est traditionnellement marqué par la violence au Cachemire, territoire que se disputent l'Inde et le Pakistan.

Des excuses publiques

Calcutta (AFP) — Le parti du Congrès (I) a fait des excuses publiques hier pour ne pas avoir su empêcher en 1992, alors qu'il était au pouvoir, la destruction d'une mosquée par des fanatiques hindous qui avait entraîné des émeutes ayant fait 2000 morts. «Le Congrès regrette d'avoir été incapable de mettre en pratique sa responsabilité légale pour la protection de la mosquée Babri», indique une déclaration publiée par le parti à Calcutta, où le Congrès a entamé hier une convention de trois jours. En décembre 1992, des hindous avaient détruit la mosquée du XVIe siècle Babri à Ayodhya, déclenchant les pires violences entre musulmans et hindous depuis la partition de l'Inde et du Pakistan en 1947. Des millions de musulmans s'étaient détournés du Congrès, le parti de Nehru et d'Indira Gandhi qui a dirigé l'Inde pendant plus de 40 ans et qui avait subi aux législatives suivantes, en 1996, une déroute électorale.

Cuba n'est pas isolée, affirme Castro

La Havane (AFP) — Le président cubain Fidel Castro, qui n'a pas pris la parole en public depuis quatre mois, a félicité le pays pour le bon déroulement du festival de la jeunesse et des étudiants, affirmant dans un message publié hier dans *Granma* que «le peuple cubain n'est pas isolé». «La présence d'un nombre aussi significatif de délégués étrangers est une preuve que Cuba n'est pas isolée et que notre patrie vit et vivra éternellement dans la conscience de l'humanité», indique le chef de l'Etat cubain dans une lettre à ses compatriotes publiée en première page par l'organe officiel du Parti communiste cubain. Le 14e festival de la jeunesse et des étudiants, renouant avec une tradition interrompue avec la chute du mur de Berlin, a donné lieu à 9 jours de débats et de festivités qui ont réuni à La Havane plus de 11 000 délégués venus de 131 pays. Le festival a été largement autofinancé, les délégués étant hébergés par la population, tandis que des collectes ont été effectuées par l'Union des jeunes communistes (UJC), qui ont organisé le festival.

Les séparatistes frappent

Mutsamudu (AFP) — Les séparatistes sur l'île comorienne d'Anjouan ont incendié hier la maison d'un ministre et s'en sont pris aux représentants du gouvernement central de la république fédérale des Comores. Sur la petite île voisine de Mohéli, les séparatistes ont organisé une journée «ville morte», déclaré une grève générale dans la principale ville Fomboni et ont marché dans la rue principale au son des tambours pour demander une «indépendance totale». Selon des sources proches de leur mouvement à Mutsumudu, la capitale d'Anjouan, les séparatistes ont incendié hier dans le village de Bimbini la maison de Nidhoim Attoumane, le ministre de la réforme administrative, de la décentralisation, du travail et des relations avec le Parlement fédéral. Ils le détenaient dans la prison locale, selon les mêmes sources. Le ministre, arrivé jeudi à Moroni, était soupçonné ainsi que d'autres responsables gouvernementaux par les séparatistes d'avoir amené de l'argent liquide afin d'alimenter un courant opposé à celui des «rattachistes» qui veulent l'indépendance et des liens privilégiés avec la France.

Mise en garde grecque

Athènes (AFP) — La Grèce a mis en garde hier Ankara après l'accord d'association conclu mercredi entre la Turquie et la République turque de Chypre du nord (RTCN), autoproclamée et reconnue uniquement par Ankara. «Je déplore au nom du gouvernement grec des actions de ce genre et mets en garde la Turquie, l'assurant que des gestes de ce type entravent sa route vers l'Europe», a déclaré le secrétaire d'Etat grec aux Affaires étrangères Yannis Kranidiotis. Le responsable grec a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien avec le chargé libyen des Affaires européennes Abdel-Aati-Abel, en visite à Athènes. M. Kranidiotis a indiqué que la Grèce comptait saisir l'Union européenne de cette question dans les prochains jours. «La Grèce poursuivra sans fléchir sa politique pour l'adhésion de Chypre à l'Union européenne, estimant que ce processus aidera à la résolution du problème chypriote conformément au droit international et aux résolutions de l'ONU», a conclu M. Kranidiotis, en accusant la Turquie «de faire du chantage».

Pont aérien pour les chiens et les chats de Montserrat

Londres (AFP) — La Société internationale de protection des animaux (WSPA) a lancé hier un appel de fonds pour un pont aérien destiné à évacuer les animaux domestiques victimes de l'éruption volcanique sur l'île britannique de Montserrat (Antilles). Il s'agit en fait de financer la recherche et les soins sur place des animaux en détresse, leur acheminement jusqu'aux Etats-Unis par vols commerciaux ayant été offert gracieusement par les compagnies assurant la liaison, a-t-on appris auprès d'un représentant de l'organisation basée à Londres. Une centaine d'animaux ont déjà été ainsi évacués grâce à deux rotations et une troisième devrait suivre, selon la WSPA. A Montserrat, touchée jeudi soir par une nouvelle explosion du volcan magmatique du Soufrière, une dizaine de volontaires mènent les recherches, notamment par hélicoptère, pour repérer les animaux domestiques abandonnés lors de l'évacuation des zones à risque, où coincés dans des secteurs inaccessibles. Certains chiens ont ainsi dû être hélitreuillés, a raconté un porte-parole de la WSPA. L'organisation a mis en place un refuge près de l'aéroport où sont protégés, soignés et nourris les animaux domestiques, ainsi que certains animaux sauvages qui ont pu être retrouvés.

Les factions bosniaques se partagent les postes d'ambassadeurs

L'Américain Holbrooke se rend à Belgrade

Fort du succès diplomatique enregistré auprès de la présidence bosniaque, Richard Holbrooke est arrivé hier à Belgrade dans l'intention de faire pression sur Slobodan Milosevic pour qu'il honore dans leur intégralité les accords de paix de Dayton.

JOVAN KOSACIC
REUTER

Belgrade — Les représentants musulman, croate et serbe de la présidence bosniaque sont parvenus, grâce à la médiation de l'émissaire américain, à s'entendre sur la répartition des postes d'ambassadeurs qui représenteront la république de Bosnie-Herzégovine à l'étranger.

Aux termes de l'accord, intervenu dans la nuit de jeudi à hier, 13 ambassadeurs seront choisis au sein de la communauté musulmane, 11 dans les rangs serbes, huit dans les rangs croates et un ambassadeur sera codésigné par le musulman Alija Izetbegovic et son homologue croate Kresimir Zubak.

Pays où les ambassadeurs seront nommés par les musulmans: Arabie saoudite, Autriche, Croatie, Grande-Bretagne, Hon-

grie, Indonésie, Iran, Malaisie, Pakistan, Suède, Turquie, ONU (New York), OSCE (Vienne)

Par les Serbes: Australie, Chine, Égypte, France, Grèce, Inde, Israël, Russie, Slovaquie, États-Unis, ONU (Genève)

Par les Croates: Argentine, Canada, Allemagne, Italie, Japon, Espagne, Vatican, République fédérale de Yougoslavie, UE (Bruxelles)

La France s'est félicitée de l'accord et a décidé de mettre fin au gel de ses relations avec l'ambassade de Bosnie à Paris. La présidence collégiale bosniaque a 15 jours pour nommer ou confirmer les ambassadeurs concernés.

«S'il n'y avait pas d'ici là un accord sur les personnes, il est clair que tous les contacts avec les ambassadeurs bosniaques seraient d'ores et déjà interrompus», a précisé le Quai d'Orsay.

Les membres de la présidence collégiale se sont également mis d'accord sur la composition de la future commission militaire conjointe et sur la mise en service d'un indicatif unique pour l'ensemble du réseau téléphonique de la Bosnie-Herzégovine.

Les négociations sur le dessin de la future monnaie unique ont toutefois échoué.

Le représentant serbe de la présidence collégiale, Momcilo Krajinik, souhaite l'utilisation de symboles nationalistes, requête catégoriquement rejetée par les musulmans et les croates.

«Ces accords sont la preuve de la détermination des Occidentaux à faire appliquer les accords de paix de Dayton. Ce sont d'importants pas en avant», a souligné Richard Holbrooke.

Les États-Unis et plusieurs pays européens avaient suspendu au début de la semaine leurs contacts diplomatiques avec la Bosnie, les représentants des trois communautés bosniaques s'apprêtant à être nommés sur la répartition des 33 postes d'ambassadeurs.

Des sanctions — économiques celles-là — menacent désormais Slobodan Milose-

vic, récemment élu président de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie-Monténégro).

On assure de sources diplomatiques que Holbrooke mettra en demeure l'ancien dirigeant serbe de coopérer avec la communauté internationale — notamment en ce qui concerne le sort de Radovan Karadzic — sous peine de restrictions.

«Holbrooke apporte avec lui un sac de carottes et de bâtons. C'est à Milosevic de choisir ce qu'il préfère», explique-t-on.

Richard Holbrooke fixe au premier rang de ses exigences la comparution de Radovan Karadzic et de son bras droit, le général Ratko Mladic, devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. L'ancien dirigeant bosno-serbe et son chef d'état-major sont inculpés de crimes de guerre.

Le médiateur américain s'était rendu avant Belgrade à Banja Luka, dans le nord de la Bosnie, pour manifester son soutien à la présidence de l'entité serbe, Biljana Plavsic, engagée dans une lutte politique avec l'établissement de Pale, tout acquis à Radovan Karadzic.



Des policiers kenyans ont patrouillé hier dans une rue de la capitale après avoir dispersé des manifestants.

Un policier kényan battu à mort lors d'une manifestation

AGENCE FRANCE-PRESSE

Nairobi — La grève générale créée hier au Kenya par l'opposition, partiellement suivie, a dégénéré à Nairobi avec la mort d'un policier battu par des militants de l'opposition et de nouvelles scènes de vandalisme.

Des incidents ont également été signalés à Muhoroni près de Kisumu, où les locaux du parti au pouvoir, la KANU (Union nationale africaine du Kenya), ont été incendiés par des manifestants.

Ce mouvement national de protestation visait à contraindre le gouvernement du président Daniel arap Moi à accepter des réformes constitutionnelles avant les élections, prévues à la fin de l'année.

Dans un discours prononcé hier à Meru, le président kényan a reproché à des éléments de l'opposition «d'avoir posé des conditions et fixé un agenda visant à faire dérailler le dialogue» engagé.

La mi-journée, au début d'un rassemblement près du centre de Nairobi, les quelques centaines de militants

présents ont pris à partie et battu un homme qu'ils ont accusé d'être un espion de la police.

Gilbert Ayanya Simiyu, un inspecteur de l'unité spéciale de la police kényane (Special branch), a été transporté à l'hôpital où sa mort a été constatée à son arrivée.

Une source informée, trois autres personnes, elles aussi accusées d'être des agents de police, ont été battues et grièvement blessées.

D'autres échauffourées avaient été signalées dans la matinée dans un quartier populaire de la périphérie est de la capitale, où des jeunes gens avaient brûlé des pneus et bloqué la route. Après ces incidents, la réunion s'est déroulée et achevée dans le calme, devant environ 2000 personnes.

Les dirigeants de l'opposition, membres de la coalition pro-réforme «NCEC» (Conseil exécutif de la convention nationale), ont une nouvelle fois scandé «pas de réformes, pas d'élections», réaffirmant leur détermination à perturber ou empêcher le processus électoral s'ils n'obtiennent

pas satisfaction.

Deux leaders d'opposition, Michael Kijana Wamalwa et Kenneth Matiba, s'étaient désolidarisés de la grève, estimant qu'elle n'était pas appropriée.

Les transports en commun ont fonctionné, bien que partiellement. Administrations, banques et établissements industriels étaient ouverts dans la capitale jusqu'aux incidents qui ont suivi le rassemblement.

Alors que les leaders terminaient leurs interventions, quelques centaines de militants ont décidé d'aller dans le centre-ville pour «contraindre les commerçants à fermer leurs magasins».

Ils ont jeté des pierres, d'abord sur un minibus de transport en commun, puis ont brisé des dizaines de vitrines de magasins, détruit quelques kiosques et endommagé des abris de bus.

La police, jusqu'alors très discrète, est intervenue. Quelques agents de la police anti-émeute, armés de bâtons, ont repoussé les jeunes casseurs qui sont ensuite revenus plus nombreux sur Kenyatta Avenue, artère centrale de la ville.

Israël frappe au sud de Beyrouth

AGENCE FRANCE-PRESSE

Beyrouth — L'escalade s'est poursuivie hier entre le Liban et Israël, avec un raid israélien au sud de Beyrouth après la chute de roquettes sur une ville d'Israël pour la première fois depuis avril 1996.

L'aviation israélienne a bombardé hier soir une base d'une organisation palestinienne pro-syrienne près de la localité de Naamé, à une quinzaine de kilomètres au sud de Beyrouth, a annoncé la police libanaise.

Deux chasseurs-bombardiers ont tiré chacun un missile air-sol sur les collines de Naamé, où se trouve une base du Front populaire de libération de la Palestine-commandement général (FPLP-CG d'Ahmad Jibril), a ajouté la police, sans faire immédiatement état de victime.

Après la chute dans la matinée de trois roquettes Katioucha sur Kyriat Chmona, dans le nord d'Israël, blessant légèrement une femme par des éclats de verre, le ministre israélien de la Défense, Yitzhak Mordehai, avait annoncé que l'armée israélienne répliquerait «au moment et à l'endroit qu'elle choisirait» aux tirs.

Le ministre, qui s'était rendu à Kyriat Chmona en compagnie du chef d'état-major, le général Amnon Shohak, avait toutefois souligné que le but n'était pas «de provoquer une dégradation mais une stabilisation de la situation afin de garantir le calme et la sécurité pour les localités du nord du pays».

Il avait précisé qu'Israël continuerait à respecter les arrangements conclus en 1996 et «ne s'attaquerait pas à des civils» libanais.

Les tirs de roquettes sur le nord d'Israël hier matin étaient les premiers depuis les accords d'avril 1996, qui avaient mis fin à une vaste opération militaire israélienne au Liban.

Au terme de ces accords, Israël et le Hezbollah pro-iranien, qui mène la plupart des attaques contre l'occupation israélienne d'une partie du sud Liban, s'étaient engagés à épargner les zones civiles.

Le secrétaire général du Hezbollah, cheikh Hassan Nasrallah, a affirmé que son organisation n'était pas à l'origine des tirs de roquettes, indiquant qu'elle se considérait toujours liée par les accords d'avril 1996.

Israël n'a pas explicitement accusé le Hezbollah et s'est contenté de mettre en cause la Syrie.

Pour sa part, le gouvernement français a exprimé sa «vive préoccupation face à l'escalade de la situation au sud du Liban» et a lancé un appel à la retenue. La France coopère avec les États-Unis les accords de 1996.

Depuis le début de la semaine, le cycle de violence au Liban sud a fait 13 tués et 18 blessés, principalement des civils.

Le Liban et Israël ont tous deux déposé des plaintes auprès du Comité international de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud, qui doit se réunir demain au quartier général de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), à Naqoura, à deux kilomètres de la frontière israélienne.

Ce comité, composé du Liban, de la Syrie, d'Israël, des États-Unis et de la France, s'est réuni 14 fois cette année à la suite de plaintes du Liban ou d'Israël. Mais il ne dispose pas de pouvoir coercitif et se limite à déterminer les responsables et à appeler à la retenue.

Les négociations sur la situation dans la péninsule coréenne

Les parties se retrouveront en septembre

LIM YUN-SUK
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Les discussions préliminaires de New York entre les deux Corées, les États-Unis et la Chine ont pris fin jeudi soir sur un accord pour l'organisation à Genève de pourparlers définitifs de paix sur la péninsule coréenne.

Les quatre délégations de diplomates ont indiqué après trois jours de discussions qu'elles reprendraient leurs entretiens préliminaires dans la semaine du 15 septembre afin de préparer ces négociations de paix historiques entre les deux Corées.

Les participants ont précisé que les négociations proprement dites débuteraient six semaines après la fin de la deuxième session préparatoire.

L'objectif principal des discussions préliminaires à New York consistait à déterminer une date, un lieu et un ordre du jour pour des pourparlers quadripartites définitifs visant à parvenir à un véritable accord de paix entre les deux Corées.

La guerre de Corée (1950-1953) s'est conclue par la signature d'un simple armistice sous les auspices de l'ONU et les deux Corées sont donc toujours techniquement en guerre.

Les entretiens semblaient dans la journée de jeudi dans une mauvaise passe, la Corée du Nord ayant demandé aux États-Unis la levée des sanctions économiques et à la Corée du Sud de s'engager à lui fournir une aide alimentaire avant de participer à des discussions quadripartites de paix.

En dehors de l'accord sur le lancement de négociations proprement dites, peu de progrès ont été réalisés au cours des entretiens, qui ont eu lieu à l'université Columbia de New York.

Un membre d'une délégation a rapporté que les parties avaient brièvement abordé la question de l'ordre du jour jeudi après-midi, mais que le sujet ne serait réellement examiné qu'en septembre.

«Nous sommes arrivés à la question de l'ordre du jour et avons constaté qu'il y avait d'importants désaccords sur le fait de savoir s'il devait être général ou plus précis», a déclara-

le le chef de la délégation américaine, le sous-secrétaire d'Etat adjoint Charles Kartman.

Pyongyang a demandé la levée des sanctions économiques américaines qui lui sont imposées depuis 47 ans, a indiqué un responsable sud-coréen, ajoutant que Washington et Séoul ne pouvaient pas accepter cette demande.

Pyongyang a demandé une aide alimentaire comme précondition de sa participation aux discussions et qu'elle se poursuive après leur ouverture, «mais nous avons dit que c'était impossible», a-t-il déclaré sous le couvert de l'anonymat.

Dans la matinée, Pyongyang avait déjà mis en garde les États-Unis et la Corée du Sud, disant que les manœuvres militaires prévues par les deux pays du 18 au 29 août pourraient compromettre les pourparlers actuels.

Washington a estimé que cette attitude ne changeait pas le climat des négociations de New York. «Si l'on veut trouver des excuses pour ne pas progresser, c'est possible. Mais le climat est très bon», a affirmé le porte-parole du département d'Etat, James Rubin.

LE MONDE

GRANDE-BRETAGNE

Moscou débloque
100 millions
pour la station
AlphaLa Russie veut tenir son rang
dans la conquête de l'espace

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Boris Eltsine a autorisé hier un emprunt de 99,5 millions de dollars auprès de banques étrangères pour construire la partie russe de la future station spatiale Alpha, réaffirmant la volonté de la Russie de tenir son rang dans ce projet de coopération internationale.

«Tous les problèmes financiers ont été résolus», a affirmé le président russe en visitant les usines spatiales d'Etat Khrounitchchev à Moscou, où sont assemblés les deux premiers modules de la station, auxquels s'ajouteront peu à peu des éléments américains, européens et japonais jusqu'en 2002.

«Nous allons tenir le calendrier», a encore assuré le président russe. «Les Américains se sont calmés. Le président américain Bill Clinton m'a appelé y a deux mois et demi pour me parler du problème. Je l'ai rassuré, nous ne finirons pas notre travail plus tard qu'eux».

Par manque de financement, l'agence spatiale russe RKA avait annoncé en début d'année le report à juin 1998 du lancement du premier élément de la station, dit FGB, que la Russie est chargée de construire. Le lancement du module de service, dont la Russie est également chargée, a lui été reporté d'avril à novembre 1998.

En avril, le président russe avait annoncé le déblocage de 262 millions de dollars pour respecter les engagements de la Russie.

Selon Iouri Koptev, directeur de la RKA, les travaux de construction ont substantiellement avancé depuis le mois d'avril. Il a indiqué qu'environ 1700 milliards de roubles (près de 300 millions de dollars) devaient être dépensés en 1997 pour la station Alpha.

M. Eltsine a également montré hier qu'il suivait les incidents survenus ces dernières semaines à bord de la station russe Mir — la seule station spatiale habitée

te» du programme spatial russe où ont été établis de multiples records de longévité dans l'espace — a été mise en doute lorsqu'un module de la station a été dépressurisé et gravement endommagé le 25 juin dans une collision avec un camion de l'espace.

Colmatage sur Mir

Anatoli Solovév et Pavel Vinogradov, deux cosmonautes russes spécialement entraînés arrivés jeudi soir à bord de la station, vont tenter pendant les six mois qui viennent de colmater la ou les fissures que le choc a causées.

L'équipage sortant, composé de Vassili Tsiibliév et Alexandre Lazoutkine, devait leur expliquer hier comment se préparer à aller dans le module dépressurisé Spektr.

Solovév doit y entrer le 20 août avec l'aide de Vinogradov pour essayer de rebrancher des panneaux solaires, dont l'énergie est indispensable pour poursuivre des expériences scientifiques à bord de la station.

Quand l'ancien équipage reviendra, en principe le 14 août, «il y aura des discussions avec eux pour savoir ce qui s'est passé», a rappelé M. Eltsine. «A première vue, selon les experts, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement technique. On ne peut pas être sûr mais il semble évident que le facteur humain a joué un rôle».

Peu après la collision, plusieurs spécialistes russes avaient affirmé que Vassili Tsiibliév, qui pilotait à distance le vaisseau cargo à l'origine de la collision, avait sans doute commis une erreur. Ils sont cependant revenus quelque peu sur ces déclarations depuis, affirmant qu'il fallait attendre le compte-rendu détaillé de Tsiibliév et Lazoutkine à leur retour.

Jeudi, M. Koptev avait souligné que les déboires de Mir avaient un avantage: celui d'accélérer le déblocage de fonds pour le programme spatial russe, l'un des derniers domaines dans lequel la Russie tient encore tête aux Américains.

Les cent premiers jours au sprint de Blair

Dans une Europe en crise et qui doute, le premier ministre a apporté un souffle différent

PATRICE DE BEER
LE MONDE

Àu début des années 80, il avait fallu longtemps pour que la révolution Thatcherienne prenne son rythme de croisière. De peur d'effrayer les électeurs, la Dame de fer avait caché son jeu derrière un programme attrape-tout. La révolution Blairiste, annoncée à grand renfort de battage médiatique, était au contraire connue de tous avant même les élections du 1er mai. Cent jours après la victoire du «New Labour», le rythme endiablé communiqué par le premier ministre britannique ne se dément pas. Les vacances parlementaires ont ramené un peu de calme à Westminster. Les premiers incidents de parcours ont tempéré aussi un enthousiasme quelque peu teinté d'arrogance.

Dans une Europe en crise et qui doute, et où la moindre réforme réveille de multiples crispations, Tony Blair a apporté un souffle différent: il prétend montrer que les choses peuvent changer sans drames, que le traditionnel clivage droite-gauche est aussi passé de mode que la vieille politique de confrontation entre les deux grands partis. Même si cela signifie la mise au pas de l'aile gauche du Labour.

Trois révolutions

La première révolution blairiste est constitutionnelle. Dans un pays hypercentralisé, dépourvu de relais du pouvoir au niveau régional ou local comme de règles constitutionnelles claires, régi par des conventions remontant dans la nuit des temps et remises à jour sous la reine Victoria, il y avait beaucoup à faire. M. Blair a engagé un lent toilettage de la désuète procédure parlementaire. Une réflexion de fond a été ouverte avec la participation du second parti d'opposition — ce qui est une nouveauté —, les libéraux-démocrates, partisans du scrutin proportionnel. Un geste d'autant plus significatif qu'avec sa majorité de 178 sièges, M. Blair n'a mathématiquement aucun besoin de leurs votes.

Le mois prochain, Ecosse et Galles se prononceront sur la dévolution d'une fraction du pouvoir des Communes vers ces nations longtemps soumises au bon vouloir de Londres. L'Assemblée galloise ne sera guère plus qu'un conseil général, mais le Parlement écossais sera plus puissant, à l'image d'un royaume qui ne fut annexé qu'en 1707. Ce n'est pas seulement à l'influence des nationalismes locaux qu'il faut attribuer cette réforme, mais à la volonté de M. Blair de revoir la structure même de l'Union. La capitale, aujourd'hui gérée par des municipalités autonomes sous la houlette d'un membre du gouvernement, va se



Le premier ministre Tony Blair.

ARCHIVES LE DEVOIR

voir offrir un choix similaire. En Irlande du Nord même, l'ouverture d'esprit de la représentante de M. Blair, Mo Mowlam, témoigne de la disparition de vieux tabous.

Les tories crient au blasphème et au démantèlement de l'Union. D'autant que le débat sur une monarchie dont les excès abondamment reproduits dans les médias n'ont pas amélioré l'image est loin d'être clos. Et que les régions anglaises elles-mêmes pourraient être dotées de pouvoirs locaux, les maires être élus et avoir de réelles prérogatives.

La seconde révolution blairiste, économique et sociale, n'est pas moins significative. On ne compte plus les domaines où les vieux dogmes sont remis à plat: autonomie de la Banque d'Angleterre; refonte et renforcement des pouvoirs du système de régulation des services publics privatisés, des banques et des assurances; modernisation du système scolaire, un des moins performants d'Europe, avec le retour aux valeurs traditionnelles de discipline, des devoirs à la maison et de priorité à la lecture, à l'écriture et au calcul; réflexion sur un système de santé aux moyens gravement insuffisants; refonte du système social (assurances, retraite et chômage) par la remi-

se en question de l'État providence, avec la volonté de lier les allocations aux efforts faits par les allocataires; rétablissement prochain du salaire minimum...

La troisième révolution blairiste est diplomatique. Il ne s'est passé que quelques jours entre la nomination de Robin Cook au Foreign Office et la reprise du dialogue entre Londres et ses partenaires européens, interrompu par les conservateurs sous la pression d'europhobes enragés. Sans renier ses principes ni remettre fondamentalement en question l'insularité britannique, mais en reconnaissant que l'Union européenne pouvait être bénéfique, M. Blair y a fait une rentrée fracassante.

Débarassée, pour le moment, du boulet eurosceptique, et après la restitution de Hong-Kong à la Chine, la diplomatie britannique se veut plus déterminée. Les relations Blair-Clinton sont au beau fixe. Edimbourg accueillera en octobre le sommet du Commonwealth. M. Cook a montré à ses interlocuteurs — en particulier, la semaine dernière, aux parties liées au conflit en ex-Yougoslavie — que Londres n'entendait pas se laisser marcher sur les pieds.

M. Cook veut aller plus loin en morali-

sant la politique étrangère et les ventes d'armes. Mais les bonnes intentions se heurtent vite aux dures réalités. Déjà il a accepté d'honorer un contrat de vente d'avions à l'Indonésie, pourtant peu respectueuse des droits de l'homme. «L'accord avait été conclu par mes prédécesseurs et il aurait été désastreux de revenir dessus», s'est-il justifié.

Mais en politique il n'est guère facile de rester constamment fidèle à ses principes. M. Blair risque d'en payer le prix plus rapidement que les conservateurs, non seulement parce que l'opinion attendait beaucoup plus de lui, mais surtout parce que le Labour s'est érigé en donneur de leçons.

Premier accroc

Son image moralisatrice lui a beaucoup servi pour l'emporter sur des tories assommés par des scandales à répétition. Depuis quelques jours, c'est à son tour de faire la une des journaux, subissant coup sur coup la suspension d'un député pour affaires illicites avec la Serbie; le suicide d'un autre qui a laissé un testament accusant nommément certains collègues d'une campagne de rumeurs sur sa vie privée; la suspension pour corruption de la branche du parti de Doncaster; l'annonce par Robin Cook de sa séparation avec sa femme à la veille de la révélation de son adultère par une feuille à scandales; les démentis de l'ancien patron de BP, Lord Simon, accusé de conflit d'intérêts pour avoir conservé 2 millions de livres d'actions de son ancienne société.

Surtout, Tony Blair vient de subir sa première défaite: lors d'une élection partielle d'Uxbridge, le candidat du Labour — choisi par l'équipe Blair parmi ses fidèles à la place de celui préféré par les militants locaux, trop à gauche — a mordu la poussière face à un conservateur. Il s'agit du premier accroc, une mise en garde pour un pouvoir dont beaucoup, y compris au sein du Labour, critiquent l'arrogance et le manque d'écoute.

Entouré d'un petit groupe de conseillers qui ont planifié avec lui un programme d'action allant jusqu'aux élections de 2002 — et même au-delà —, Tony Blair a insufflé un dynamisme nouveau à son pays. Il n'a pas les doutes d'un Labour longtemps divisé, ni de ses collègues socialistes du continent écartelés entre leurs idéaux d'hier et les contraintes du moment.

Mais cette certitude est aussi celle d'un homme pressé. Les mois prochains diront si son zèle réformateur résistera à une procédure parlementaire désespérante de lenteur ou bien si celle-ci aura raison du plus audacieux programme de réformes qu'ait connu la Grande-Bretagne depuis longtemps.

Des soldats italiens ont torturé des Somaliens

Des actes individuels, déclare une commission d'enquête

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Des «cas de torture avérés» ont été commis par des soldats italiens en Somalie pendant l'opération «Restore Hope» des Nations unies en 1993-1994 mais sont restés isolés, selon les conclusions de la Commission officielle d'enquête publiées hier.

La commission aboutit à la hiérarchie militaire en précisant que ces cas de torture ont toujours été le fait «d'actes individuels» connus uniquement d'officiers subalternes mais pas du commandement supérieur, a indiqué le président de la commission Ettore Gallo au cours d'une conférence de presse.

Ces actes se sont «limités au niveau de la troupe, avec la tolérance et parfois la participation active ou passive de sous-officiers ou officiers subalternes», ajoute la commission.

Selon le président de la commission ces actes «de barbarie» sont explicables par le «niveau culturel insuffisant des soldats» et la tolérance à de tels actes de sous-officiers.

La commission d'enquête a été mise en place par le gouvernement italien le 16 juin après des révélations de cas de tortures faites par la presse italienne.

Des photos montrant des parachutistes italiens torturant avec des fils électriques un prisonnier somalien dénué et à terre, ou le viol d'une jeune somalienne attachée à un char, avaient notamment été publiées.

Le soldat impliqué dans un de ces épisodes a nié avoir utilisé les électrodes mais a été «nettement contredit» par l'ex-parachutiste auteur des photos selon lequel le corps prisonnier a fait un bond de 20 cm sous le choc électrique, selon l'enquête.

Concernant la jeune Somalienne violée la commission a confirmé par divers témoi-

gnages ce «jeu atroce contre une prostituée».

Les enquêteurs indiquent par ailleurs «n'avoir trouvé aucun élément objectif» corroborant l'accusation de viol et de meurtre contre un adolescent de 13 ans en 1994 portée à l'encontre d'un haut officier italien par un ancien interprète du contingent italien.

Présidée par Ettore Gallo, résistant et ancien président du Conseil constitutionnel, la commission est composée de cinq membres dont deux représentants de l'armée, les généraux Antonio Tambuzzo et Cesare Vitale ainsi que de Tina Anselmi, ex-ministre de la Santé et du Travail et Tullia Zevi, présidente de l'Union de la Communauté juive italienne.

La commission qui remis hier au président du Conseil Romano Prodi a procédé à 145 auditions de protagonistes et de témoins, recueillis notamment en Somalie.

Les révélations des tortures mettant en cause la fameuse unité d'élite de l'armée italienne «Folgore» (la foudre) avaient soulevé une forte émotion en Italie. Les deux commandants de l'opération de l'ONU, les généraux Bruno Loi et Carmine Fiore, s'étaient démis de leurs fonctions.

Outre l'enquête de la commission une enquête interne à l'armée et une autre judiciaire pour le compte du tribunal militaire sont encore en cours.

Des membres d'autres continents, notamment les Canadiens et les Belges ont aussi été convaincus d'actes de tortures pendant la mission Restore Hope.

Outre l'Albanie où 2500 soldats italiens ont été déployés dans le cadre d'une Force multinationale de protection, les forces italiennes ont été sur le terrain au Liban (1982-84), au Kurdistan (1991), en Somalie (1992 à 1994 puis en 1995, en Bosnie (1995-1996)

Charité bien ordonnée
commence par soi-même.

ACURA 3,5RL

Location

598 \$/mois*

Transport et
préparation inclus

Financement 4,8% à l'achat

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour la 3,5RL, modèle KA965V (total des paiements : 28 704\$). Un acompte de 5 500\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10\$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Assistance routière Acura. Les deux premiers services d'entretien (pièces en sus) sont compris dans le prix de location-bail de l'Acura 3,5RL. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIDABLES

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau,
Brossard, 659-1616LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou, 354-8811ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville, 435-4455LUCIANI ACURA
4040, rue Jean Talon O.,
Montréal, 340-1344ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux, 696-7777

É D I T O R I A L

Un acte manqué

Lise Bissonnette

Plutôt que de saisir une occasion aussi dorée que peu coûteuse de faire montre de souplesse et même de désarçonner un peu les souverainistes québécois, les premiers ministres des provinces autres que le Québec se lancent dans la réinvention de la roue déjantée dont ils espèrent encore qu'elle les mènera à «l'unité canadienne». Cette plate conclusion de la conférence annuelle des premiers ministres des provinces, à St. Andrews, donne la mesure de leur désarroi.

Tout s'est joué autour du seul sujet de véritable importance inscrit à l'agenda de la conférence, les relations fédérales-provinciales en matière de politiques sociales. Depuis des temps immémoriaux, le Québec défend là-dessus la même position: en matière de santé, d'éducation, d'aide sociale, de services sociaux, de politique familiale, la souveraineté des provinces est constitutionnellement établie et le gouvernement fédéral, même quand il contribue par des paiements de transfert au financement de ces services, ne devrait pas pouvoir imposer quelque «norme» que ce soit. Longtemps, la position des provinces du Canada anglais a été exactement l'inverse; elles ont accepté parfois passivement et parfois avec enthousiasme que le «pouvoir de dépenser» du gouvernement fédéral, quand il s'exerçait dans des champs de leur compétence, soit assorti de conditions qui limitaient leur marge de manœuvre. Aujourd'hui, parce que les transferts fédéraux ont fondu et qu'ils ont absorbé la facture, plusieurs gouvernements provinciaux, et notamment les plus riches comme l'Ontario et l'Alberta, songent à redresser l'échine et à s'autonomiser. Ils devraient donc se rapprocher de la position québécoise. Mais paradoxalement, ils s'en éloignent, comme vient de l'illustrer le désaccord de St. Andrews.

Le problème ne vient pas des objections du Québec, depuis longtemps connues, mais de la division entre les «neuf», entre les provinces les plus pauvres et les plus riches. Quand le gouvernement fédéral a brutalement réduit ses transferts et annoncé en 1995 qu'ils seraient fusionnés en un seul Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), les provinces les plus dépendantes de ces apports — notamment les provinces de l'Atlantique — ont craint d'être abandonnées à leur sort et ont obtenu l'assurance que les normes fédérales veilleraient à maintenir leurs systèmes sociaux à hauteur de ceux des provinces riches.

En 1995, Ottawa prévoyait «négocier» ces normes renouvelées avec les provinces, en 1996 il n'en parlait déjà plus et ce sont les provinces riches, dès lors, qui ont commencé à craindre l'imposition unilatérale de normes fédérales. Si bien que le compromis entre riches et pauvres s'est traduit par la reconnaissance formelle d'un rôle du gouvernement fédéral dans la définition et même la mise en vigueur de «normes» dans des champs de compétence provinciale, à condition que les provinces y participent.

Pour concrétiser ce que les riches toléraient et ce que les pauvres réclamaient, la réunion annuelle des premiers ministres des provinces, qui eut lieu à Jasper en 1996, a créé un obscur «conseil provincial-territorial» qui devait proposer un «rééquilibrage des pouvoirs» entre Ottawa et les provinces, définir les termes de «l'union sociale canadienne» et baliser le rôle fédéral. Le Québec s'est alors abstenu de participer à l'exercice parce qu'il lui semblait ouvrir la porte toute grande à un accroissement de l'ingérence d'Ottawa dans les affaires provinciales, plutôt qu'à sa limitation. Le scénario de St. Andrews, en 1997, se trouvait dès lors écrit, et il allait donner raison au Québec: la vingtaine de pages du communiqué final émis hier par les premiers ministres regorge d'invitations à Ottawa, non seulement pour que le gouvernement fédéral partage pleinement l'autorité des provinces sur leurs systèmes sociaux, mais pour qu'il prenne le leadership de nouvelles intrusions, qu'il s'agisse de programmes pour les jeunes contrevenants, d'adaptation de la main-d'œuvre, de politiques de l'enfance ou de programmes d'emploi pour les jeunes.

Riches ou pauvres, après une année de travaux

et de réflexion en «conseil», les provinces du Canada anglais semblent avoir convenu une fois pour toutes que «l'union sociale», en ce pays, ne doit plus s'empêtrer dans les vieilles balises constitutionnelles. Vision parfaitement légitime en soi, mais que le Québec ne saurait partager, même dans son camp fédéraliste (encore que les propos récents du chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, font naître le doute).

Il aurait suffi, pour que le Québec sinon soit convaincu — ce qui était impossible — mais du moins soit empêché de protester trop fort, que ce compromis prévoie, pour toute province qui le désire, un droit de retrait avec pleine compensation financière, donc sans condition. Les provinces du Canada anglais auraient pu inviter le gouvernement fédéral à le encadrer un peu, beaucoup ou passionnément, selon leur vœu, et le Québec se serait «distingué» en se retirant, sans que cela entraîne de catastrophe. Les premiers ministres auraient pu ainsi démontrer aux Canadiens que «l'asymétrie» — seule façon, s'il en reste une, de venir à bout du mal canadien — n'est pas mortelle. Mais les homologues de M. Bouchard ont refusé d'appuyer pleinement ce droit de retrait, sauf à titre «d'option» à soumettre respectueusement à Ottawa, qui aurait évidemment pu l'écarter aussitôt.

Leur attitude est d'autant plus étonnante qu'en 1981, lors d'une rencontre semblable à laquelle participait aussi un premier ministre «séparatiste», René Lévesque, les provinces avaient reconnu ce droit de retrait que M. Trudeau, ennemi juré des statuts particuliers, avait plus tard réussi à expulser de l'entente constitutionnelle de 1982, conclue sans le Québec. Pourquoi les provinces se raidissent-elles aujourd'hui, alors que tant de leurs premiers ministres prétendent avoir compris les leçons de 1981-82?

Il est vraisemblable que les dernières années de débat constitutionnel ont ancré de façon irréversible, dans le béton, la notion de «l'égalité des provinces» et la crainte de tout ce qui ressemble à une différence réelle. Quand les Ralph Klein, Roy Romanow ou Mike Harris se rallient au concept de société «distincte» ou désormais «unique», qu'ils abhorraient il y a peu, ils expliquent bien à leur électorat que le terme n'aura aucune résonance concrète, qu'il ne s'agit que d'un constat sociologique, linguistique et culturel, qui n'aura aucune répercussion proprement politique quant aux «pouvoirs» du Québec. Dans ces conditions, ils ne pouvaient, à St. Andrews, donner raison à M. Bouchard sans encourir l'anathème d'une nouvelle génération d'analystes influents qui, de Toronto à Vancouver en passant par Ottawa, voient le moindre sursaut de «différence» québécoise comme une atteinte à l'intégrité de leur indivisible pays.

Au geste d'apaisement, les «neuf» ont donc préféré, en s'excusant presque, se donner un autre de ces illusoires rendez-vous dans la brume où ils discuteront, entre eux et sans invité fédéral, non pas du fond de la question constitutionnelle mais du «processus» qui pourrait amener une nouvelle série de pourparlers. Retour à la désespérante case départ, pour avoir l'air et le mérite de bouger, tout au moins. Il était sidérant et plutôt triste, hier, d'entendre un vétéran comme Roy Romanow et un néophyte comme Mike Harris, affirmer en chœur qu'ils reprendraient la voie constitutionnelle à regret, qu'ils étaient convaincus de la possibilité de réformer le Canada par des arrangements *ad hoc* au fur et à mesure que se présentent les problèmes, avec «pragmatisme».

C'était, évidemment, ce à quoi ils venaient tout juste de se dérober. Leur acte manqué pourrait au moins devenir un beau sujet de réflexion pour la «réunion informelle», sans date et sans agenda, où ils entendent remonter en galère constitutionnelle sans savoir où aller.

UNE RÉUNION DES «PREMIERS» SUR L'UNITÉ NATIONALE...



Manning, Stornoway, le français et l'aile...

On ne l'a pas vu beaucoup depuis deux mois, heureusement, mais ce n'est que partie remise. Dès après la fête du Travail, il faudra s'y faire. Non seulement s'insistera-t-il à Stornoway — ainsi qu'il avait promis qu'il ne le ferait jamais — mais il tentera de parler en français — contrairement à sa prétention récente que «l'autre langue officielle» n'était pas essentielle à un chef de parti fédéral — et il laissera son parti s'implanter dans les provinces, contrairement à ce qu'il disait encore la saison précédente.

De qui s'agit-il? De l'honorable chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes, déjà surnommé le plus important vire-capot de la politique canadienne, au cours de cette décennie.

On connaissait depuis juin la décision de Preston et Sandra Manning de prendre possession, finalement, de la résidence officielle du chef de la loyale opposition de sa majesté, dans le chic quartier (Rockcliffe) des ambassades. Ce sont les pressions populaires, disait le chef réformiste de Calgary, qui ont vaincu sa résistance à se loger avec l'establishment. Il n'avait pas évalué à sa juste mesure la force symbolique, pour les Canadiens, de la résidence de 34 pièces et de 9000 pieds carrés qu'il voulait transformer en *bingo hall*, dont les profits allégeraient des finances publiques amochées.

Ce qu'on savait moins, c'est que ce casuel, le plus important revenant-bon de la fonction, a un prix. Fort élevé. En effet, avant même que le couple Manning ne s'installe à Stornoway — inhabité depuis le départ du couple Chrétien en 1993 —, il en aura coûté 68 000 \$ pour le réaménager quelque peu. Ce qui, assure-t-on, est trois fois rien dans ce quartier où les arrivants se mettent en frais pour être à la hauteur du voisinage. Mais ce n'est pas tout. Au bas mot, le coût annuel d'occupation est de 70 000 \$. De plus, pour l'entendance de la maison, M. Manning a droit à un personnel permanent de quatre personnes.

Mieux ou pire encore, étant donné que l'immeuble est vétuste et a besoin de travaux majeurs, 260 000 \$ supplémentaires seront requis.

Aux frais de sa majesté, évidemment. M. Manning voulait qu'on le prenne au sérieux quand il prêchait l'austérité, refusait la vieille baignoire de Mme McLaughlin, se logeait modestement dans une chambre d'hôtel. Comment pourra-t-il continuer de dénoncer le gouvernement et de vituperer contre le gaspillage endémique, maintenant qu'il s'installe dans une luxueuse résidence de deux millions? C'est lui qui a gagné, entre une promesse électorale et la pression (?) des réformistes, le gros lot... du bingo. Et si scandale il y a, c'est lui, et lui seul, qui l'a créé.

Deuxième revirement, moins spectaculaire et plus aléatoire: M. Manning est présentement caché quelque part au Québec pour apprendre le français. Ou? A Saint-Jean, croit-on généralement, où l'ancien collègue militaire a accueilli plusieurs sommets en mal de bilinguisme officiel (dont Kim Campbell, au début de l'été 1993). A moins que ce ne soit à Sherbrooke, ou à Jonquière.

Toujours est-il que, tout comme pour Stornoway, le chef du Reform se met à adorer ce qu'il brûlait hier. Lui qui, durant la récente campagne, marquait au fer rouge les quatre chefs provenant du Québec — clouant au même pilori Jean Chrétien et Lucien Bouchard, Jean Charest et Gilles Ducesse — et contestait qu'il soit nécessaire pour un chef fédéral de parler français (ce qui est le cas depuis 30 ans), se met au dur apprentissage d'une langue que son perfectionnisme (*sic*) l'a empêché de maîtriser à ce jour.

A 55 ans, en trois semaines — deux comme interne et une comme externe... —, le *preacher* de l'Alberta peut-il colmater une brèche dont il ne voyait pas la gravité, même après quatre ans à Ottawa? Peu probable, si brillant soit-il. Mais son objectif réel est peut-être de démontrer qu'il n'est pas aussi anti-Québec que ses discours et sa publicité le démontraient, en anglais et en cou-

leurs. Dure côte à remonter, à la vérité.

D'autant que la ligne dure, le successeur de Michel Gauthier à la tête de l'opposition aux Communes ne la renie aucunement. Il la maintient, en fait, dans toute sa rigueur. A preuve, ses commentaires lors de la formation de son cabinet-fantôme, le mois dernier. A preuve, aussi, sa récente lettre aux premiers ministres des provinces, réunis à St. Andrews.

En somme, il reprend ses propos et engagements de la campagne électorale, visant notamment à rééquilibrer les pouvoirs entre Ottawa et les provinces — accordant à ces dernières plus de pouvoirs en matière de santé, de services sociaux et d'éducation — et à reconnaître l'égalité des citoyens et des provinces. Si les Québécois veulent voter pour le OUL, ils doivent en savoir à l'avance les conséquences désastreuses. Et si le Québec est distinct ou unique, toutes les provinces le sont également.

C.Q.F.D. La belle affaire!

À cet égard, *nihil novi sub sole*. Là où M. Manning ajuste son tir, par contre — troisième virage majeur en deux mois —, c'est au sujet de partis politiques provinciaux sous la bannière du Reform. Il n'y en a qu'un seul présentement, en Colombie-Britannique. A ce jour, le chef populiste s'opposait à ce qu'il y ait de telles succursales, ou «branches», de son mouvement. Mais il y a des pressions pour que le Reform, parti de droite, s'implante en Saskatchewan (le Reform y envoie huit députés à Ottawa) et prenne vite la relève du Parti conservateur, fort amoché par les scandales en cascades de l'ancien gouvernement Devine. Même au Manitoba, le Reform présente un candidat dans une élection partielle.

M. Manning prétendait que seul un parti fédéral, sans ailes provinciales, restant résolument neutre et non partisan, pouvait mieux discuter avec les provinces. Mais sa «croisade» n'avait pas de porte-d'entrée à St. Andrews.

Là aussi, comme pour Stornoway, le chef de l'opposition amorce des manœuvres d'atterrissage. Décidément, il faudra le surveiller, ce *preacher* qui se voit déjà en haut de l'affiche, premier ministre en attente. Le pouvoir, après combien de virages en épingle?

À PROPOS

...de l'industrie québécoise de l'environnement (2)

L'industrie québécoise de l'environnement connaît aujourd'hui une décroissance qui contraste avec les espoirs qu'elle suscitait au début des années 90, tant en terme de développement économique et technologique que sur le plan des emplois. On estime qu'elle est passée de 900 à 750 entreprises entre 1993 et 1997. Le chiffre d'affaires global et les emplois de l'industrie ont connu une baisse évaluée à 27 % durant la même période! Plusieurs raisons expliquent cette décroissance du marché: les mégaprojets sont à toute fin pratique derrière nous; la morosité économique ambiante perdure; les compressions sont nombreuses chez les gros donneurs d'ouvrage (fédéral, provincial et parapublic); dans

l'opinion publique, les préoccupations environnementales s'effritent au profit d'autres thèmes tels que l'emploi et la lutte au déficit; l'incertitude sur l'évolution des réglementations bloque les projets, les promoteurs ne sachant s'ils doivent s'accorder à la réglementation actuelle ou à celle qui verra peut-être le jour. Les nombreux reports d'application des modifications aux règlements amplifient également ce phénomène; la stagnation, voire le recul des investissements affecte l'ensemble de l'économie du Québec. **Mémoire sur la déréglementation présenté par La Grappe de développement des industries de l'environnement, juin 1993.**

L E T T R E S

Une tremblante république

À titre de citoyen québécois, je suis consterné de constater combien la France s'est laissée imposer les desiderata du Canada au regard à l'intention de celle-ci de commémorer, par l'émission d'un timbre postal, la visite on ne saurait plus historique du général de Gaulle au Québec, il y a 30 ans.

La France, avec ses sœurs belge et suisse, pêtine déjà de plus en plus, et hardiment encore, sa propre langue. Or, elle se plie désormais aisément aux requêtes les plus triviales d'un État étranger — d'ascendance britannique comme par surcroît.

Le Grand Charles ne serait vraiment pas fier de cette tremblante république.

Jean-Luc Guoin
Lac Beauport, 28 juillet 1997

La solution naturiste

En ce qui concerne les récents événements survenus aux abords de la plage naturiste d'Oka, une chose est étonnante. L'intervention policière s'appuie non pas sur une décision du procureur général et ministre de la Justice, mais sur un avis juridique du «substitut du procureur général adjoint» du district judiciaire de Terrebonne, François Brière, qui mêle deux articles bien distincts du Code criminel: celui qui concerne les actes indécentes et celui qui porte sur la simple nudité (173 et 174).

Si l'on peut saluer l'intervention efficace de la police pour contrer des comportements indésirables dans les bois qui longent la plage naturiste, on peut aussi se demander s'il n'est pas exagéré de recourir au Service du crime organisé de la SQ contre de paisibles citoyens qui prennent soin de s'éloigner de la partie «textile» pour éviter de choquer, qui prennent calmement du

soleil et qui nettoient quotidiennement leur bout de plage depuis plus de 40 ans. Pour «régler» la question de la nudité, prenons plutôt exemple sur la plage naturiste publique de Vancouver, Wreck Beach, havre de paix où les usagers et les autorités policières co-opèrent harmonieusement dans le respect des autres et de l'environnement. Une simple affiche désignant et délimitant la section traditionnellement naturiste de la plage d'Oka s'avérera la seule solution durable convoitée par toutes les parties.

Espérons que Paul Bégin fera triompher le bon sens, en accord avec la directive NUD-1 du ministère de la Justice qui, depuis 1987, a permis qu'aucune accusation ne soit portée, au Québec, en rapport avec la pratique naturiste sur des lieux appropriés, comme l'est la plage d'Oka.

Michel Vaïs
Fondateur, Fédération québécoise de naturisme
Outremont, 4 août 1997

IDÉES

La dérèglementation de l'énergie est un vol

André Caillé est très clair: plus question pour Hydro de «redistribuer la richesse»

MARTIN POIRIER

Chercheur à la Chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal

Depuis le 1^{er} mai, Hydro-Québec ne détient plus l'exclusivité de la vente et de l'achat en gros d'électricité au Québec. Nos politiciens ont décidé dans le plus grand secret d'abandonner ce monopole historique et de dérèglementer le marché, à l'insu et au plus grand mépris de la population qui débattait publiquement des politiques énergétiques au même moment. Suite à cette concession aux Américains, la facture sera fort coûteuse pour le citoyen québécois.

Si les États-Unis ont dérèglementé leur marché ces dernières années, c'est parce que le coût de l'électricité variait énormément d'un État à un autre (5¢ à 15¢ le kWh).

Les États où l'électricité était la plus chère, comme la Californie, ont simplement réagi aux doléances des grandes entreprises qui menaçaient de déménager ailleurs. Ce sont ces États qui ont d'abord poussé la dérèglementation, pour pouvoir profiter de l'électricité moins chère des États voisins.

Ce n'est pas le secteur résidentiel, mais la grande entreprise, qui a profité de ces politiques. Aux États-Unis, le prix de revient moyen du kWh avoisine 4,5¢, mais certains très gros utilisateurs le paient moins de 2¢.

À l'inverse, la facture des particuliers peut atteindre 16¢ en période de forte demande. Autre exemple: en mars 1997, la Consolidated Edison Company a réduit ses tarifs de 25 % pour les grands consommateurs industriels, alors que la baisse n'a été que de 3,3 % pour le secteur résidentiel et les petites entreprises.

Le Québec connaissait le même problème que les États-Unis il y a un demi-siècle. L'électricité vendue par les entreprises privées était dispendieuse, et les tarifs variaient beaucoup d'une région à l'autre.

Le Québec a répondu à ce problème en nationalisant et fusionnant les entreprises privées d'électricité pour créer Hydro-Québec, puis en appliquant une politique de tarifs uniformes à toutes les régions.

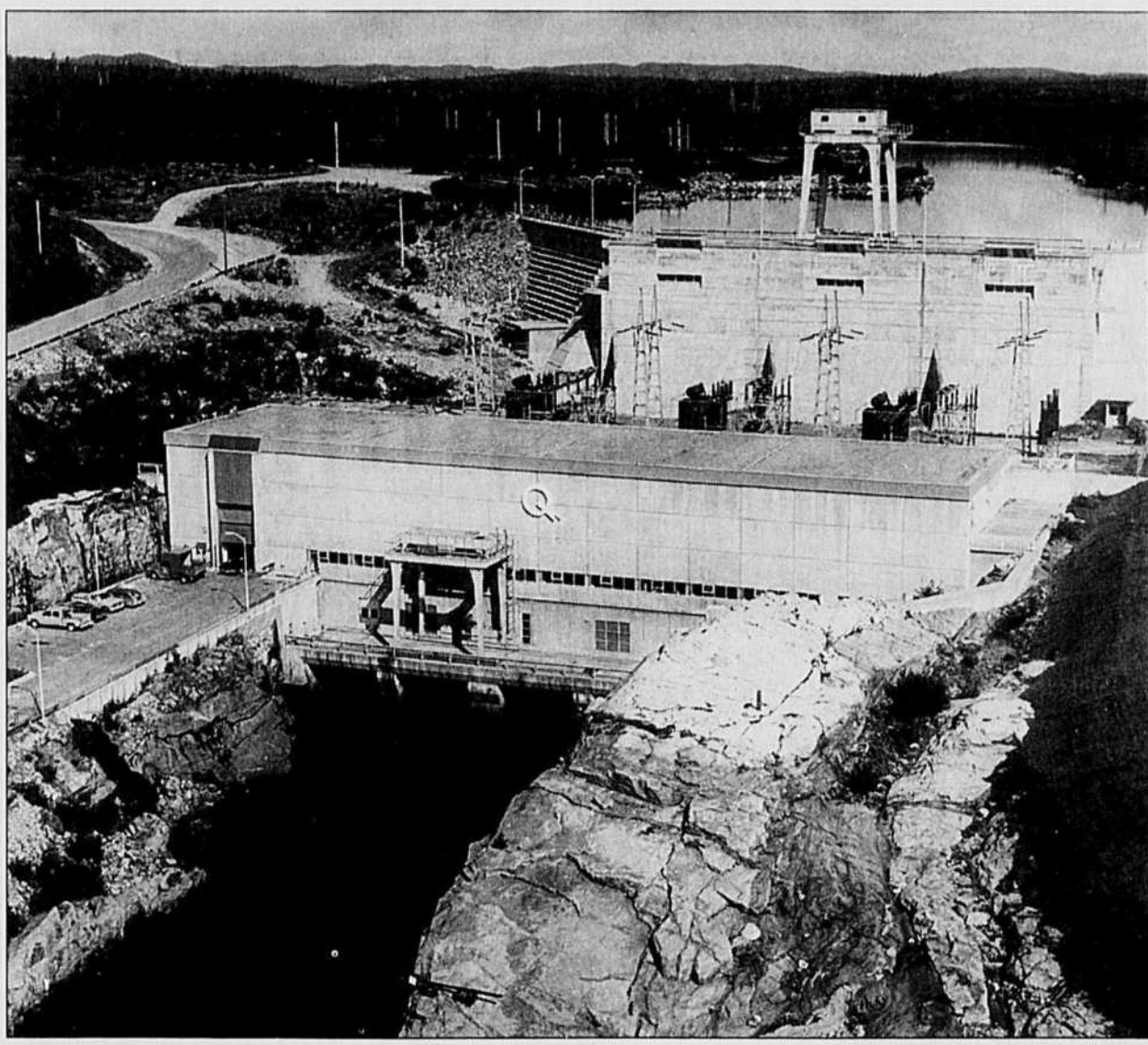
Les résultats ont été plus que satisfaisants: l'électricité du Québec est une des moins chères en Amérique du Nord, et tous les clients résidentiels d'Hydro, quelle que soit leur localisation, ont droit au même tarif.

Les États-Unis ont apporté une solution américaine au problème de la disparité des tarifs, nous y avons apporté une solution québécoise. Quelle serait l'avantage pour le Québec d'ouvrir son marché de l'énergie, sinon de faire profiter aux Américains de nos tarifs avantageux et de nos faibles coûts de production?

Les grands perdants: les consommateurs

Qui profitera de la dérèglementation de l'énergie? Comme dans tout processus de dérèglementation, il y aura des gagnants et des perdants. L'expérience de la téléphonie est à cet effet fort révélatrice. En 1992, le CRTC a ouvert la voie à la concurrence dans les interurbains, la vache à lait qui aide à financer le service local.

Depuis, de nombreuses entreprises, principalement américaines (dont Sprint et AT&T), se sont lancées à la conquête de ce lucratif marché. De 1985 à 1995, le prix des interurbains a diminué de 50 %, malgré une



ARCHIVES LE DEVOIR

«Hydro-Québec pourrait devoir se fractionner en plusieurs corporations distinctes pour faire plaisir aux Américains, qui ne sont pas très chauds à l'idée de se faire concurrencer sur leur propre terrain par une firme étrangère.»

inflation de 39 % durant la même période. Évidemment, cette nouvelle concurrence a fait fondre les revenus de l'interurbain chez Bell Canada et autres mo-

ins seulement, les revenus d'interurbains de Bell ont chuté de 12 %, passant de 3,7 milliards \$ à 3,3 milliards \$. Durant ces deux années, Bell a perdu 4 500 emplois, au profit des compagnies américaines.

Les compagnies qui fournissent le service local ont fait pression pour obtenir du CRTC l'extension de la concurrence au service local, puisqu'elles assumaient seules les coûts du local alors que tous avaient accès au marché des interurbains.

Bell estime que suite à la concurrence dans le service local, le coût pour le consommateur augmentera de 70 %. Les grands gagnants de cette nouvelle concurrence sont les entreprises et les mieux nantis, qui utilisent largement les services interurbains, alors que tous les consommateurs, y compris

les plus démunis, feront les frais de cette politique.

Le CRTC et Bell Canada sont tout à fait conscients qu'une telle hausse de prix du service local risque

Faut-il rappeler à nos fossoyeurs-politiciens qu'il a fallu deux nationalisations, une élection référendaire, d'ardues négociations avec le secteur privé et de multiples réalisations techniques pour créer l'Hydro-Québec d'aujourd'hui?

La rente hydraulique et le rendement sur le capital d'Hydro étaient redistribués à l'ensemble des consommateurs du résidentiel sous forme de tarifs d'électricité avantageux et de redevances gouverne-

mentales. Le nouveau PDG d'Hydro-Québec, André Caillé, a été très clair sur le sujet: plus question pour Hydro de «redistribuer la richesse», selon ses propres dires. Le prix chargé aux Québécois pour leur électricité, ce sera dorénavant le «prix du marché». Et les économistes s'entendent, ce prix devrait être environ 50 % plus élevé que le prix actuel, dont 20 % en raison de l'interfinancement.

L'irréalisme des ambitions d'Hydro-Québec

Dans sa mégalomanie, M. Caillé nous fait miroiter un marché de 260 milliards de dollars. Il oublie sciemment de nous dire qu'Hydro-Québec n'aura accès, en réalité, qu'à une petite partie de ce marché, soit la région du nord-est américain.

L'électricité qui transite occasionne des coûts importants (frais de transit exigés par les réseaux, et pertes d'énergie), et Hydro-Québec ne pourrait espérer vendre de l'électricité à la Californie ou à la Floride: cette électricité ne serait tout simplement pas concurrentielle.

Le marché du nord-est américain représente 20 milliards de dollars, et la part de marché d'Hydro-Québec ne pourrait excéder 20 %, en raison des limites de la FERC (l'organisme américain de réglementation de l'énergie).

On ne parle donc plus de 260 milliards, mais de seulement de quatre milliards. Faut-il bouleverser l'industrie québécoise de l'énergie et la placer sous tutelle américaine pour un si petit marché?

Reste l'option, pour qu'Hydro-Québec prenne vraiment de l'expansion, d'acquérir des compagnies américaines.

Cette possibilité est toutefois hautement irréaliste parce que dans sa forme actuelle, Hydro-Québec est déjà trop grosse au goût des Américains. Ainsi, la FERC a récemment exigé qu'Hydro-Québec fasse la preuve qu'elle n'aura pas un poids trop déterminant sur le marché qu'elle compte desservir.

En gros, Hydro-Québec pourrait devoir se fractionner en plusieurs corporations distinctes pour faire plaisir aux Américains, qui ne sont pas très chauds à l'idée de se faire concurrencer sur leur propre terrain par une firme étrangère.

Cette nouvelle demande survient après qu'Hydro-Québec ait accepté de créer une division autonome pour ses activités de transport d'électricité. Un empire Hydro-Québécois en terre d'Amérique? Oubliez ça: la FERC fera tout pour bloquer les ambitions des Caillé et cie.

Requiem pour une réussite collective

L'actuelle politique du gouvernement péquiste n'aura rien de bon: après le virage commercial d'Hydro-Québec viendra le démantèlement progressif de la société d'État. Production de plus en plus privée, séparation des activités, sous-traitance et réduction de la main-d'œuvre, soumission d'Hydro-Québec aux politiques de la FERC américaine... Hydro-Québec cessera d'être l'outil de développement économique et de répartition de la richesse comme c'est le cas depuis sa création, et lorsque sa mission sera vraiment vide de sens, il ne restera plus qu'à privatiser le tout.

Faut-il rappeler à nos fossoyeurs-politiciens qu'il a fallu deux nationalisations, une élection référendaire, d'ardues négociations avec le secteur privé et de multiples réalisations techniques pour créer l'Hydro-Québec d'aujourd'hui?

C'est un immense travail collectif qui a duré un demi-siècle que messieurs Bouchard, Chevrette et Caillé voudraient remettre en question irrémédiablement sans aucun mandat de la population.

Politique familiale et sécurité du revenu à l'aube de l'an 2000

Comment amenuiser l'ostracisme social des femmes pauvres?

Second de deux articles

FRANCINE DESCARRIES

Professeure, Département de sociologie, UQAM

CHRISTINE CORBEIL

Professeure, Département de travail social, UQAM

Pour pallier le déclin de l'emploi plusieurs groupes de femmes, s'inspirant d'une logique politique militante, proposent par ailleurs de cesser de présenter le monde du travail comme la seule voie vers l'insertion sociale. Cet objectif est pertinent et de taille, ne serait-ce que pour résister, sinon décentrer la valeur du «travail salarié» dans la construction des identités, et contester l'économisation à outrance des rapports sociaux et la multiplication des conditions d'exclusion qui confrontent les plus démunies.

Mais cette question se doit d'être soulevée globalement au nom de tous les groupes sociaux, et non à titre de palliatif ponctuel pour amenuiser l'ostracisme social qui frappe une catégorie spécifique de citoyennes, en l'occurrence les femmes pauvres, et en particulier les jeunes mères de familles monoparentales. Deux interrogations résumant bien nos inquiétudes face à la tangente que prend la discussion.

Sommes-nous en train de céder aux pressions de la crise de l'emploi et de l'employabilité en acceptant un repli sur le foyer pour les femmes

les moins bien nanties? Sommes-nous en train, pour marquer notre résistance face à l'idéologie du «workfare», de faire le deuil de la revendication féministe à une autonomie financière?

On sait que la participation à des programmes d'employabilité peut constituer un facteur de déstabilisation pour les jeunes mères monoparentales qui se voient alors confrontées à leurs limites personnelles et professionnelles. C'est pourquoi tous s'accordent pour réclamer que soient accordées à ces femmes, qui portent seules les poids des responsabilités familiales, des conditions structurelles et financières particulières pour les soutenir dans le processus. Le consensus s'effrite cependant dès lors qu'il s'agit de se prononcer sur la trajectoire d'insertion la plus avantageuse pour elles.

Deux positions dominent: la première justifie le maintien du retrait des mères seules du marché de l'emploi en s'appuyant tantôt sur des arguments traditionnels, tantôt sur une interpellation progressiste du sens du travail salarié; la seconde, plus pragmatique, préconise leur réinsertion la plus rapide possible sur le marché du travail.

Dans la foulée de la première, des groupes de femmes s'insurgent contre l'obligation qui sera faite aux mères monoparentales de s'inscrire dans un parcours d'insertion, dès

que l'enfant aura atteint l'âge de deux ans, en s'appuyant sur le principe du libre choix. En fait, il est manifeste ici que l'intention est de prendre en compte la spécificité de la situation des mères seules bénéficiaires de l'aide sociale à la lumière de leurs besoins spécifiques et des limites des expériences d'employabilité déjà menées.

Cela dit, comment ne pas voir l'aspect paradoxal d'une telle position, étant donné que le travail domestique est non seulement une activité gratuite à «reconnaître» autrement, mais encore un mode d'organisation définissant la place des femmes dans la société.

Pour leur part, ceux et celles qui optent pour une insertion plus rapide des mères de familles monoparentales au marché du travail s'appuient sur quatre constats abondamment documentés, à savoir:

- les maigres ressources financières allouées par l'Aide sociale ne peuvent être considérées comme une reconnaissance du travail domestique accompli par les femmes. Elles constituent, au mieux, une allocation de dernier recours qui ne permet ni de sortir de la pauvreté ni d'atteindre à l'autonomie;
- le potentiel d'employabilité et de réintégration professionnelle est inversement proportionnel à la durée de l'absence du marché du travail;
- la pauvreté représente à la fois une barrière à la réinsertion profes-

Le travail domestique est une activité gratuite à «reconnaître»



ARCHIVES LE DEVOIR

Éviter le discours isolationniste qui prend les mères de familles monoparentales pour cible.

sionnelle et un obstacle à l'exercice des responsabilités parentales; ■ sachant que les mères de familles monoparentales sont un des groupes sociaux les plus vulnérables, un éloignement prolongé du marché du travail risque encore plus de signifier, dans leur cas, une perte de confiance en leurs capacités, une détérioration de leur potentiel d'employabilité, mais surtout une exclusion permanente.

Faisant nôtres ces observations, nous jugeons trop préjudiciables les effets d'une exclusion prolongée du

marché de l'emploi pour que le mouvement des femmes atténué ou modifié sa revendication initiale pour le droit au travail et n'exige pas, en priorité, l'instauration de mesures d'équité pour tous les parents travailleurs.

Il importe donc de dissocier la lutte pour l'obtention d'un revenu minimum décent, la revendication séculaire pour la reconnaissance du travail domestique et la remise en question du mythe de la libération par le travail salarié, de l'opposition à la prescription d'une obligation

pour les mères monoparentales telle que prévue dans la réforme de la sécurité du revenu.

Il apparaît, en effet, risqué de développer un discours isolationniste qui prend les mères monoparentales pour cible, ou d'opter pour des solutions au cas par cas et en regard de la seule sphère privée.

Loins de nous l'idée d'envisager le travail salarié comme seul lieu de production des identités sociales ou de tenir pour résolu le problème de la reconnaissance du travail de reproduction sociale fourni par les femmes. Notre analyse nous amène plutôt à reconnaître que, jusqu'à preuve du contraire, l'obtention d'un emploi rémunéré demeure, malgré tout, la voie la plus réaliste et efficace pour s'extraire de l'extrême pauvreté et atteindre l'autonomie.

En conséquence, il convient d'intensifier les pressions pour obtenir une meilleure adaptation de la culture organisationnelle aux réalités familiales et pour contrer les effets pervers inhérents à la précarité et à la discontinuité des trajectoires professionnelles féminines.

À cette fin, il convient de briser la position de force qu'occupe la logique néolibérale dans les voies de solution proposées, de réaffirmer la responsabilité des employeurs et de l'État dans la recherche de solutions permanentes et collectives et de s'opposer, dans l'immédiat, au caractère régressif de toute mesure susceptible de représenter une désincitation à la participation des femmes à la main-d'œuvre active.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpeit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duches et Christine Dumazet (rectrices); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Durriss, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lessage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyliane Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyne Arsenault (directrice des approvisionnement, distribution et production), Marie-France Furgon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Caubère, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lessage, Christian Vien, Olivier Zaida; SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelynne Labonte (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Furco, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-D'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PICHÉ

SUITE DE LA PAGE 1

dues. «La plus rentable de toutes, c'est la maladie. Tu ne te fais que des amis en devenant porte-parole du combat contre une maladie. L'environnement arrive en seconde place, mais pris dans un sens large. Déjà, à l'attaquer à un projet particulier, comme à Grande-Baleine par exemple, tu prends un risque. En troisième lieu, la souveraineté. Auprès des médias, ça te partage ton marché en deux. Enfin, la cause la plus nuisible à une carrière, ici: les Amérindiens.»

C'était en 1990. Lors de la crise d'Oka, Paul Piché avait pris position pour les Mohawks. «Avant cette crise, la défense des Amérindiens au Québec était aussi bien vue que la défense des Amérindiens des bédugas. C'est été-là, tout a basculé. Nécessaire sauvegarde des bédugas. C'est été-là, tout a basculé. En tant qu'artiste, jamais je ne me suis senti aussi seul.»

Comme pour «son» affaire Jean-Louis Roux, Paul Piché a alors perdu quelques plumes. Dans les petits cocktails, certains se sont mis à le fuir et à le bouder.

Mais voilà, vingt ans plus tard et la langue toujours aussi déliée, Paul Piché refuse de voir deux pôles à sa carrière. «Les médias séparent à tort mes chansons dites «politiques» de ces autres qui parlent de sentiments. Or, je ne sépare pas les deux. Je chante mes émotions, mes préoccupations, tout simplement, qu'elles soient politiques, sociales ou d'un tout autre ordre. Dans les familles aussi, on parle de politique et on s'emballe parfois. C'est la vie, ça aussi.»

Changer le monde

Comme bien d'autres, à ses débuts, Paul Piché voulait bien sûr révolutionner les choses. «J'avais à la base cette volonté de changer le monde, et de pleurer aussi parce que la tristesse est d'une telle beauté! Parfois, tu regardes la vie, tout te semble affreux, sauf cette tristesse, parce qu'elle suscite tant de solidarité! [...] Toutes mes chansons sont tournées vers un même objectif: nommer les émotions, nommer la vie.»

Triste, notre Piché maintenant dans la quarantaine? Oh que non! L'idée de cette fête organisée par les FrancoFolies lui a bien semblé un peu précoce au départ, mais loin de lui l'intention de laisser passer l'occasion de s'amuser ferme. «J'ai demandé aux organisateurs d'inviter des artistes de la relève: Eric Lapointe, Dédé Fortin, Claire Pelletier, plutôt que les Séguin et Rivard. Je ne voulais pas que ça tourne en un party de chums!»

Chose amusante, Gregory Charles est aussi au nombre des convives. «Je trouve qu'il chante vraiment bien et je l'ai toujours trouvé intelligent et sympathique. J'aime aussi beaucoup les enfants et il va venir avec sa chorale de jeunes», continue Piché.

Et le flambeau, qu'en fera-t-il, quand il sera essouffé? «Je ne l'ai reçu de personne et je souhaite que personne n'ait à continuer à le brandir après moi.»

LA FÊTE À PAUL PICHÉ

Salle Wilfrid Pelletier 20h

Notre petit questionnaire maison

- Quel objet ne vous quitte jamais? «Mon pic de guitare.»
■ Que se passe-t-il après la mort? «La même chose qu'avant la vie.»
■ Si vous n'étiez pas artistes? «J'enseignerais probablement. Lanthropologie.»
■ La pire chanson que vous ayez jamais enregistrée? «Les bateaux.»
■ Dernier disque acheté: «Bran Van.»
■ La définition du bonheur: «Sa quête.»
■ La chanson qui vous déprime à coup sûr? «Avec le temps.»

À LIRE LUNDI

L'université sur Internet

Un cours d'université sans aucune salle de classe, sans voir le professeur, entièrement sur Internet, où les travaux sont envoyés par courrier électronique, où les exposés magistraux peuvent être écoutés sur un site web. C'est ce que propose le département d'histoire de l'UQAM dès cet automne, et c'est de cela qu'il sera question lundi dans la page Planète du Devoir.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec Inc., 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Licence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Émission de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CHÔMAGE

«Les carnets de commande des entreprises affichaient une solide progression de 2,4 % en mai»

SUITE DE LA PAGE 1

-42 000, a été plus qu'effacé par la forte hausse de juillet. Qui plus est, le faible recul du chômage, a observé Lise Bastarache, économiste à la Banque Royale, est la combinaison d'une diminution du nombre de personnes à la recherche de travail et d'une hausse très peu marquée de la population active.

De tous les secteurs d'activité économique, c'est le secteur manufacturier qui a le plus écopé à la suite de la pause de juillet. Selon Statistique Canada, le secteur manufacturier a perdu près de 14 000 postes. «Ce repli, a analysé l'économiste de Desjardins, devrait toutefois être temporaire puisque les récentes nouvelles du secteur manufacturier augurent bien pour la production au cours des prochains mois.»

A ce propos, l'économiste de la Banque Royale a rappelé que l'un des indicateurs les plus encourageants pour les mois à venir est sans contredit celui des heures supplémentaires. Ces dernières «ont augmenté en flèche au cours des derniers mois. Et cela est toujours le signe d'une forte création d'emplois à moyen terme.»

Ce facteur mis à part, on se rappellera que l'agence fédérale a indiqué avant-hier que les offres d'emploi publiées dans les quotidiens ont fait un bond de 24 % en un an. Sauf au Québec où il est demeuré stable.

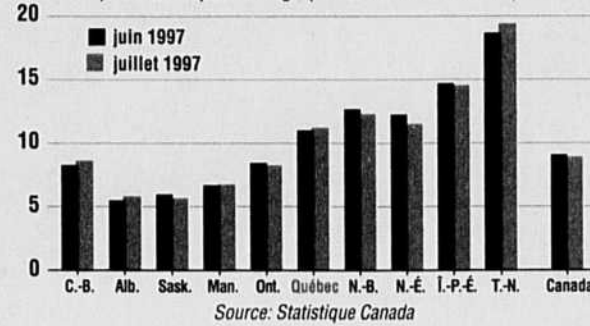
Cela dit, dans son analyse du marché de l'emploi, Hélène Bégin précise, toujours à propos du secteur manufacturier, que «les carnets de commande des entreprises affichaient une solide progression de 2,4 % en mai et [que] le ratio stock-livraisons se situe près du creux sans précédent observé il y a deux ans.»

À l'inverse du manufacturier, le secteur du commerce du détail a effectué un bon impressionnant avec 36 200 nouveaux emplois. Dans leur bulletin, les économistes de Statistique Canada font remarquer ce qui suit: «Même si l'emploi dans ce secteur a connu une hausse ces derniers mois, la croissance enregistrée en juillet est la seule augmentation notable depuis novembre dernier.»

Le regain d'activités du commerce du détail traduit ou illustre la reprise de la confiance des consommateurs. Fait intéressant, la baisse des taux d'intérêt a convaincu beaucoup de ces consommateurs de faire l'acquisition

LE CHÔMAGE AU CANADA

Voici l'évolution du taux de chômage dans les provinces canadiennes, présenté en pourcentage (valeurs désaisonnalisées).



de biens durables comme les meubles et les automobiles. Les ventes de ces dernières, apprenait-on cette semaine, ont enregistré une augmentation de 20 % environ au cours des six derniers mois.

Dans la construction, l'emploi a enregistré une perte de 12 000 postes en juillet, atténuant du coup les gains réalisés en juin. «En dépit de ces fluctuations, avance

LE CHÔMAGE DANS LES VILLES

Voici le taux de chômage moyen observé en mai, juin et juillet dans différentes villes canadiennes, en pourcentage (valeurs désaisonnalisées).

Table with 2 columns: City and Unemployment Rate. Includes Saint-Jean (TN), Halifax, Saint-Jean (NB), Chicoutimi-Jonquières, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal, Ottawa-Hull, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.

Source Presse canadienne

l'agence fédérale, l'emploi dans ce secteur reste supérieur au niveau enregistré il y a un an [+ 34 000]. Et l'économiste de Desjardins d'ajouter que «malgré la pause observée dans le secteur de l'habitation, l'avenir demeure prometteur étant donné le contexte de faible taux d'intérêt qui persistera et l'amélioration graduelle du marché du travail.»

Si le Québec a perdu 16 000 postes en juillet, établissant ainsi le taux de chômage à 11,3 %, les perspectives pour le reste de l'année demeurent positives. C'est du moins ce qu'affirment les deux économistes. «Au Québec, affirme Hélène Bégin, l'indice d'offre d'emploi Desjardins a connu la plus forte progression enregistrée depuis le début des années 1980, ce qui augure bien pour les prochains mois. Le Québec devra cependant compter sur le dynamisme du secteur privé pour stimuler l'emploi afin de compenser pour la compression des effectifs en cours dans le secteur public.»

Éloge de la lenteur

Washington (AP) — Éloge de la lenteur. Notre cerveau a besoin de temps pour engranger les informations: il lui faut au moins six heures pour mémoriser une activité motrice. Et cette connaissance peut être éradiquée si elle est parasitée pendant cette phase par un nouvel enseignement, selon les conclusions d'une étude publiée hier par la revue Science.

«Le temps est une composante très puissante de l'apprentissage», explique le D^r Henry Holcomb, psychiatre du groupe de recherche de l'Université John Hopkins et auteur de cette étude. «S'exercer à une nouvelle activité

ne suffit pas. Il faut laisser passer du temps pour que le cerveau codifie cette nouvelle connaissance.»

Les chercheurs, en mesurant l'irrigation du cerveau, ont établi qu'il faut cinq à six heures pour que le souvenir d'une activité nouvelle passe d'un centre de stockage provisoire, à l'avant du cerveau, jusqu'au centre permanent, situé à l'arrière. Ces six heures constituent une «fenêtre neurologique de vulnérabilité» au cours de laquelle les nouvelles connaissances peuvent être facilement effacées par des informations parasites. «Si vous jouez un air de piano pour la première fois, puis vous

vous mettez immédiatement à en apprendre un autre, cela rendra plus difficile la mémorisation du premier morceau», relève le D^r Henry Holcomb. La première séance de piano devrait donc être suivie par six heures d'une activité de routine, qui ne demande pas d'effort d'apprentissage.

Selon Carolyn Cave, psychologue à l'Université Vanderbilt de Nashville, Tennessee, le cerveau reste néanmoins très souple. À ses yeux, il n'est pas prouvé qu'un exercice au piano soit parasité par une activité mobilisant une zone différente du cerveau, par exemple une leçon de tennis.

VIEUX «Elle n'est pas laide, elle est morte...»

SUITE DE LA PAGE 1

— Des promoteurs immobiliers. — Des promoteurs immobiliers qui tuent des pins parasols? Je ne comprends pas... — C'est simple, ils avaient besoin de ces collines pour construire des résidences de luxe. Mais ces arbres étaient protégés par un décret du ministère des Biens culturels. Alors, pour se débarrasser de ces pins, les promoteurs ont engagé des malandrins qui, armés de seringues, parcouraient en pleine nuit les collines en injectant de l'eau bouillante sous l'écorce des arbres.

— Incroyable... s'exclama Toni en regardant son ami dans les yeux. — Je te le jure. — Mais comment sais-tu tout cela? — C'est Anita qui m'a raconté cette histoire. — Anita! Qui est Anita? — Anita Neronne... Celle qui est en secondaire V et qui a de gros... (L'adolescent fit un geste rond et joyeux avec les mains. Toni avait tout compris.) Je dois courir... J'ai mon cours de biologie qui commence à l'instant et le gros cochon déteste que l'on arrive en retard. Toni, on se retrouve au gymnase pour midi?

— Ouais... Ouais... — Lami de Toni, les bras chargés de livres et de cahiers, disparut dans la foule d'étudiants qui se pressaient pour le cours de 10h30. Toni ouvrit sa case, y jeta ses livres et saisit un sandwich déjà entamé. Il parlait tout seul, la bouche pleine. — Des promoteurs immobiliers qui tuent des pins parasols avec de l'eau bouillante pour contourner une loi émise par le ministère des Biens culturels. Et il ne reste rien de ces arbres sinon quelques images peintes sur des murs tableaux datant d'une autre époque. C'est fou! Le présent est inscrit dans le passé... Et le passé est le seul témoignage du présent... Quelle affaire! Mais au fait, qui est cette Anita Neronne? Si son histoire de pin parasol est intrigante à souhait... Elle, en tant que femme, doit l'être mille fois plus... — Le garçon, en terminant son sandwich, remarqua que le corridor était alors vide. Un peu plus tard, Toni entra dans la cafétéria par l'aile sud. Elle était là. Assise près des grandes fenêtres, Anita écrivait dans un cahier. Toni s'approcha et la regarda attentivement. Il n'avait jamais remarqué cette fille sinon la réputée poitrine souriante. Toni, en

pleine puberté ou en plein secondaire II, c'est selon, commençait à avoir le regard qui déshabille la femme. Voilà pourquoi il avait toujours les yeux braqués là... Mais aujourd'hui, c'était différent! Il prit un soin particulier à étudier de nouveaux détails... les cheveux châtain qui couraient sur de fines épaules, sa peau comme un abricot, des yeux qui meurent à chaque mouvement de paupières, son visage ovale. Il ne l'avait jamais vue comme ça! Dieu qu'elle était belle! «Bonjour, je suis Toni.

Anita cessa d'écrire et leva la tête avec une lenteur excessive. — Quoi? — Je m'appelle Toni. — Je suis très heureuse pour toi... — Il fait très chaud, hein! Regarde, je t'ai apporté un verre d'eau avec des glaçons. — De l'eau avec des glaçons! Mais tu veux ma mort... Moi, je suis une fleur... Et une fleur ça boit de l'eau tiède! Zut, s'écria-t-elle en jetant un coup d'œil à l'horloge, j'ai mon cours de biologie qui débute à l'instant et le gros cochon n'aime pas les retardataires. Ciao!

Elle ramassa ses affaires et disparut. Pauvre Toni. Il se tenait droit, un verre d'eau glacée à la main et murmurait sans cesse: «Une fleur ça boit de l'eau tiède.» Quelle commotion! Toni n'avait jamais éprouvé un tel transport. Il sentit une chaleur le saisir. Elle débuta là, au cœur, puis elle se répandit comme une flamme qui aime la paille. Une marée de sueur s'était formée sur son front et il pouvait compter les petites perles dégouliner le long des côtes. «Mais qu'est-ce que j'ai? Mais qu'est-ce que c'est?», s'exclama-t-il soudainement.

Le lendemain, la tête enfouie dans sa case, Toni mangeait secrètement un énorme sandwich à la mortadelle avec du mozzarella, de larges bandes de poivron rouge et de grosses pièces de tomates séchées toutes couronnées de feuilles entières d'estragon et de basilic. Lorsqu'il voulut sortir de la position pour respirer un peu d'air frais, il aperçut Anita qui s'avancait dans sa direction. Elle ne marchait pas, elle flottait... elle ondulait dans l'espace. Son corps était enveloppé dans une lumière chaude et invitante. Cela, Toni était prêt à le jurer! Anita s'approchait, et elle s'approchait... La bouche pleine, une lamelle de mortadelle pendante, le jeune garçon vivait dans une

constellation de petits plaisirs inconnus. Une acuité sensorielle et sans limite le souffla de terre. Il était capable de tout! Anita était là. Toni goûtait l'incroyable satiné de cette peau féminine qui dégageait le parfum ineffable de l'huile d'olive mêlée à un soupçon de camomille. Il fit pleuvrir sur ses cuisses une myriade de baisers... jusqu'au ciel. Et ces fameux seins, il les aimait puisque ses yeux et les mameçons étaient déjà de grands compagnons! Alors, le paroxysme, elle sourit. Et tout ce mystère prit soudainement un sens. Toni explosa comme un rayon de lumière dans un cavité de la terre. La volupté! Anita Neronne tourna à gauche et disparut dans l'escalier. Il ne restait plus, dans le corridor, qu'un faible murmure, une moiteur délicate et un adolescent passablement échevelé. «Mamma mia... s'écria-t-il, je viens de faire l'amour...»

Plusieurs jours plus tard, Toni était à la recherche d'Anita. Elle ne flânait plus à la cafétéria avec sa bande de copines. Les corridors étaient vides. Et il osa même jeter un coup d'œil dans la classe de biologie du gros cochon. Anita était introuvable. «Toni! qu'est-ce qui se passe? Tu as l'air tourmenté... — Ah, c'est toi... Tu m'as fait peur! — Tu es bizarre... Ça va? — Pas vraiment... Dit moi, tu as des nouvelles d'Anita? — Alors tu n'es pas au courant? — Au courant de quoi? — Son père est mort. Comme ça... Il avait passé la journée à travailler au jardin et en buvant un grand verre d'eau glacée... Crack! Un malaise au cœur. Barabim... à l'église! Baraboum... à la tombe? — C'est pas vrai! — Comment c'est pas vrai! Toute la Petite Italie ne parle que de cette affaire-là... Et puis mes parents sont allés à la messe funéraire. Ça fait trois jours qu'ils me cassent la tête avec cette histoire.

— Et Anita? — Tu sais, les parents d'Anita sont du Sud... Alors ils ont les coutumes tenaces! Toute la famille Neronne est plongée dans une mer de deuil... pour les quatre prochaines années. Tout le monde en noir! Il paraît que la grand-mère a même arraché toutes les fleurs du jardin pour les remplacer par des chrysanthèmes. — Tout le monde en noir!!! lança Toni à la

TABOU

SUITE DE LA PAGE 1

de la 38^e Conférence annuelle des premiers ministres, le leader néo-brunswickois Frank McKenna, à l'issue de deux jours de discussions. C'est une occasion pour entendre parler de processus provinciaux qui impliquent les citoyens et pour échanger de l'information.»

Sujet tabou au début de la conférence, l'unité nationale aura donc fini, une fois de plus, par rattraper les premiers ministres lors de la conclusion de la rencontre de St. Andrews. La 38^e Conférence aura permis aux premiers ministres d'en venir à certains accords et de promouvoir certains dossiers, ce qui représente 80 % des améliorations essentielles au renouvellement de la fédération canadienne, selon les premiers ministres hors Québec.

La rencontre a toutefois encore une fois démontré l'existence de visions opposées, s'incarnant notamment lors d'affrontements Lucien Bouchard-Brian Tobin, quand émergeaient les questions d'identité et de partage des pouvoirs, c'est-à-dire le 20 % de changements constitutionnels nécessaires selon tous les premiers ministres, mais où l'on retrouve le «morceau le plus important», a déclaré Lucien Bouchard. La rencontre informelle des premiers ministres tentera donc d'aborder quelques-unes de ces questions. Ce sera une «réunion ouverte et transparente», aux dires du premier ministre albertain Ralph Klein. Elle tiendra compte de l'opinion des citoyens, mais se déroulera toutefois à huis clos.

L'idée de tenir cette rencontre a été prise par les neuf premiers ministres hier matin, en l'absence du premier ministre Bouchard qui s'était retiré pendant une vingtaine de minutes afin de laisser ses collègues discuter d'unité nationale. Le premier ministre québécois a précisé en conférence de presse qu'il ne croyait pas à la pertinence de participer à cette réunion informelle.

«Il est préférable que je n'y sois pas. D'autant plus que, personnellement, et je le dis en toute déférence pour ceux qui entreprennent l'exercice, je crois que d'entreprendre une nouvelle consultation, ça va simplement nous faire entendre des répétitions de tout ce qui a été dit durant les consultations innombrables et infinies qui ont [...] coûté pas moins de 26 millions.» Ce scepticisme est partagé pour des raisons différentes par le premier ministre manitobain Gary Filmon, qui répétait hier ne rien voir venir qui puisse s'avérer être une solution originale à la question de l'unité nationale.

De son côté, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, ne s'offusque guère de ne pas figurer sur la liste des invités de la réunion sur l'unité nationale. M. Dion croit au «processus» tel que défini par les premiers ministres hors Québec, même s'il devra déboucher tôt ou tard sur de vraies propositions.

«Si tout tenait dans cette seule réunion, je ne serais pas très optimiste, mais il est encourageant de voir que le débat se fera.» Et, ajoute-t-il, 40 % des Canadiens appuient déjà la reconnaissance de la clause de «société distincte» pour le Québec.

M. Dion indique que quatre aspects devront nécessairement découler de la réunion des premiers ministres canadiens: la «dédramatisation» des 20 % de changements constitutionnels à effectuer selon la formule Romanow; la démocratie ou «éviter de prendre des décisions dans le dos des gens»; le leadership, c'est-à-dire «annoncer aux gens ce qu'on veut et les convaincre»; enfin, il n'est surtout pas question de tout mettre sur la table.

Cette réunion sur l'unité nationale, inutile aux yeux de Lucien Bouchard, fera néanmoins avancer les choses, affirme également le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin. La conférence de presse finale de St. Andrews a d'ailleurs donné lieu à une discussion virile entre les deux hommes hier. Résumant la position de plusieurs, dont Roy Romanow, M. Tobin a laissé savoir que les discussions sur l'avenir du Canada se poursuivraient de toute façon, avec ou sans l'appui du Québec, en sa présence ou non. Se basant sur les ententes survenues entre les dix provinces à St. Andrews, il a lancé un message de réconciliation, comme Frank McKenna d'ailleurs, aux fédéralistes québécois. «Regardez ce qui arrive à ce pays, aux fédéralistes qui sont en cours. [...] Travaillons ensemble à renouveler le Canada.»

fois effrayé et affligé. — Tout le monde! — Et Anita!!! — Justement la voilà... Ne te retourne pas... Elle est au bout du corridor. Elle se dirige vers nous. Elle est accompagnée de ses deux frères bêtes comme des gorilles. Des gorilles noirs! Tu vas voir comme elle a changé. C'est tellement triste!

Anita passa devant Toni et son copain sans même tourner la tête. Elle était habillée d'une robe noire, d'un chemisier noir, de bas et de chaussures noirs et d'un gros chapeau noir qui lui drapait gravement les épaules. Ses cheveux, autrefois souples et bouclés, descendaient sans vie sur un dos légèrement courbé. Elle semblait plus petite, plus chétive et plus vieille. Elle ne souriait pas... Et elle n'allait pas sourire pour les quatre prochaines années... — Qu'elle est laide... fit le copain de Toni. — Elle n'est pas laide, elle est morte... Il y eut un long silence entre les deux amis. — Bon allez Toni, on se revoit au gymnase pour midi? — Non. — Comment non! Toute l'équipe compte sur toi pour... — Je n'irai pas... — Et pourquoi? — Parce que je suis veuf... — Comment veuf! — Écoute bien... J'ai été adolescent, un amoureux, puis un amant magnifique. Et aujourd'hui, celle que j'aime par-dessus tout vient de mourir sous mes yeux... Et tout cela s'est passé en quelques jours... C'est trop... Beaucoup trop...

Les deux amis se regardèrent dans les yeux pendant de longues secondes. Puis le copain de Toni lui tendit la main. — Toni, je te présente mes sincères condoléances et ma très profonde sympathie... — Merci, merci beaucoup... fit-il, étranglé par l'émotion. — Je dois partir, j'ai un cours de bio avec un cochon... — Je sais. — Courage. — Ciao! — Ciao bello!

Le copain s'éloigna en courant. Il fit quelques bonds puis se retourna. Toni avait la tête enfouie dans sa case. «Pauvre Toni, pensait-il, si jeune et si vieux...»